



Hennessy

RAPPORT DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2021



Cultivons l'avenir





Édito	5
Notre raison d'être	6
Cultivons l'avenir	8
Nos dates clés	10
Forest Destination	12
Hennessy et ses forêts	14
Hennessy et les forêts du territoire	16
Hennessy et les forêts dans le monde	18
Plateforme transparence	20
Limiter nos impacts	22
environnementaux	
Viticulture durable	24
Biodiversité	31
Production & climat	32
Protéger & développer	44
les personnes	
L'attention aux autres	46
L'inclusion sociale	48
Le développement par la culture	51
Indicateurs clés 2021	52



**Cultivons
l'avenir**

La Maison Hennessy s'est mise en marche, il y a plus de vingt ans, sur le chemin du Développement Durable. De grands pas ont déjà été faits mais ce n'est pas assez. Aujourd'hui, le temps nous est compté. Il y a urgence. Pour répondre aux défis de notre époque, nous devons drastiquement améliorer nos impacts sociaux et environnementaux, parfaire notre connaissance, accroître nos investissements et mobiliser toutes celles et tous ceux qui concourent à la production et à la distribution de nos produits. C'est une vraie responsabilité. La responsabilité de partager avec nos viticulteurs partenaires, nos partenaires industriels, nos collaborateurs, nos clients, une même ambition pour l'avenir.

Depuis sa création, par Richard Hennessy, notre Maison a développé une culture singulière. Celle de voir plus loin. Plus loin dans l'espace et dans le temps. Face aux enjeux du climat, de la biodiversité, face aux enjeux sociaux, nous souhaitons, nous devons, embarquer le plus grand nombre dans une même vision d'avenir. Un avenir désirable : plus écologique et plus inclusif.

Cette vision est à l'origine de notre programme *Agroforesterie Viticole*, lancé en mars 2021, qui contribuera, grâce à ses corridors écologiques, à préserver les sols et la biodiversité dans le pays cognacais. C'est le fondement de nos Collectifs Hennessy pour avancer avec les professionnels du secteur - chambres d'agriculture, distributeurs locaux, distillateurs, viticulteurs ... C'est aussi la philosophie de notre programme *Forest Destination* qui participe à la régénération des écosystèmes forestiers en France et dans le monde.

Nous ne ferons rien seuls. Ensemble, nous pouvons faire beaucoup.

Ensemble, cultivons l'avenir !



Notre raison d'être

De génération en génération, nous créons des cognacs d'exception, issus de la rencontre d'une nature unique et du talent des Hommes, servis aux quatre coins du monde. Cet esprit de conquête nous pousse toujours à investir l'avenir en cultivant le meilleur.

**ANIMÉS PAR UNE RECHERCHE
INLASSABLE D'EXCELLENCE,
NOUS NOUS ENGAGEONS À :**

- 1** Associer la **préservation de la terre et du climat** à toutes nos décisions,
- 2** **Innover sans cesse** tout en transmettant l'essentiel,
- 3** Assembler les **talents** dans notre aventure collective,
- 4** Partager une **dégustation riche de sens**,
- 5** Embrasser toutes les **cultures du monde**.





Cécile François,

DIRECTRICE
COMMUNICATION

« Notre raison d'être est une matière vivante qui nous définit et nous guide. Nous l'avons élaborée en co-construction avec des collaborateurs en 2020. Le développement durable est au centre de notre identité et donc naturellement de notre raison d'être. Déjà présent dans les différents engagements, nous avons choisi de renforcer ce lien en nommant notre stratégie de développement durable "Cultivons l'avenir" en écho avec la formalisation de notre raison d'être. L'année 2021 était dédiée à sa diffusion dans l'organisation afin que chacun se l'approprie et apprenne à l'utiliser régulièrement pour éclairer ses missions professionnelles.

Pour ce faire, nous avons organisé des réunions de déploiement sur la thématique de la Raison d'Être. Par petits groupes de 30 personnes, mêlant les services, la quasi-totalité des 1000 salariés de la Maison ont pu creuser et échanger sur l'implication dans leur quotidien de cette raison d'être et de ses engagements.

Par ailleurs, nous avons intégré notre Raison d'Être dans le processus d'élaboration des objectifs annuels. Tous les objectifs individuels doivent être à minima compatibles avec les engagements de celle-ci et si possible contributifs à des avancées notoires au regard de nos 5 engagements.

Cela donne ainsi une vraie dynamique de transformation cohérente qui soude notre collectif. » ■



Notre raison d'être est une matière vivante qui nous définit et nous guide.



NOTRE STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Cultivons l'avenir

Notre
ambition

DEVENIR LA RÉFÉRENCE DE LA DURABILITÉ
DANS LES VINS & SPIRITUEUX DE LUXE.



En limitant nos impacts
environnementaux

Viticulture durable

- SOUTENIR LA VITICULTURE DURABLE
- DÉVELOPPER UN NOUVEAU MODÈLE VITICOLE

Biodiversité

- FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR NOTRE TERROIR RÉGIONAL
- RÉGÉNÉRER DES FORÊTS EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Production & climat

- LIMITER L'EMPREINTE CARBONE DE NOTRE PRODUCTION



Nathalie Meurer,

DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET COORDINATRICE DES PROJETS H2030



Ces deux axes s'appuient solidement sur une démarche de traçabilité et de transparence qui guide toutes nos actions.

« Cette deuxième édition du rapport du développement durable nous donne l'occasion de partager les avancées de notre démarche de développement durable. Notre programme a été remanié en deux axes majeurs.

Le premier décrit notre plan pour limiter nos impacts environnementaux par toutes les solutions possibles : la viticulture durable, la biodiversité et sa régénération ainsi que les efforts pour réduire notre empreinte carbone dont l'eco-conception de nos emballages et de nos futurs bâtiments, la promotion du transport durable et la réduction de nos consommations d'énergies.

Il s'agit d'un plan ambitieux où, à l'heure actuelle, nous ne disposons pas de toutes les solutions nous permettant d'atteindre nos objectifs et nous explorerons toutes les pistes d'innovation ou de changement de pratiques pour y parvenir. Il s'agit d'un travail au long cours associant nos

différentes parties prenantes : nous partagerons les progrès dans les éditions futures.

De l'autre côté, nous nous appuyons sur l'Humain, en protégeant et accompagnant les personnes via 3 programmes construits autour de l'attention aux autres, l'inclusion sociale et le développement par la culture. Là aussi, nos actions s'inscrivent dans le long terme, avec des concrétisations régulières.

Ces deux axes – en ligne avec le programme environnemental LIFE 360 de LVMH et Living Soils Living Together de Moët Hennessy – se nourrissent mutuellement et s'appuient solidement sur une démarche de traçabilité et de transparence qui guide toutes nos actions.» ■



En protégeant et développant les personnes

L'attention aux autres

- PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS, PARTENAIRES ET CONSOMMATEURS
- FAVORISER L'EFFICACITÉ & LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL
- ENCOURAGER LA CONSOMMATION RESPONSABLE

L'inclusion sociale

- PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION
- FAIRE GRANDIR GRÂCE À L'ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE ET DES FORMATIONS ADAPTÉES
- CONTRIBUER À L'ÉCONOMIE ET À LA SOLIDARITÉ LOCALE

Le développement par la culture

- FAIRE PREUVE DE SOLIDARITÉ ET SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS

Nos dates clés

Hennessy est la première Maison de spiritueux à obtenir la certification ISO 14001

Système de management environnemental

Certification ISO 14001 de la filiale Distillerie de la Groie - Nouvelle politique environnementale

Obtention de la certification ISO 22000

Système de management de la sécurité alimentaire

Mise en place de l'éco-conception avec un nouvel emballage pour Fine de Cognac H₂O

Mise en service du bateau électro-solaire pour les visiteurs

Certification Haute Valeur Environnementale pour le vignoble Hennessy

Certification NF Haute Qualité Environnementale Bâtiments Tertiaires pour la réalisation du site de Pont Neuf, avec le niveau Exceptionnel

Démarrage du projet d'agroforesterie sur notre vignoble, naissance du partenariat avec Reforest'Action pour 10 ans

100 % Énergie renouvelable sur les sites administratifs et industriels en pro

1991 Création de la commission Environnement

1998 Système de management environnemental

2002 Premier bilan carbone

2004 Certification ISO 14001 de la filiale SODEPA, viticulture et espaces verts

2006 Certification ISO 14001 de la filiale SODEPA, viticulture et espaces verts

2007 Lancement de la démarche Sécurité Mousqueton

2009 Une partie du vignoble Hennessy inscrite ferme de référence dans le cadre du plan Ecophyto lancé par l'État

2011 Mise en service du bateau électro-solaire pour les visiteurs

2013 Certification de la direction Qualité - Sécurité - Environnement - Mise en place d'une flotte de véhicules électriques

2015 Signature de la Politique intégrée Qualité Sécurité Environnement

2017 Crédit à la création d'entreprises

2018 Crédit à la création d'entreprises

2020 Crédit à la création d'entreprises

2021 Crédit à la création d'entreprises

«

J'ai la chance de travailler sur les sujets environnementaux dans cette belle maison depuis 2003. Je suis enthousiaste de voir que les améliorations s'enchainent sans ralentir chez Hennessy et que les métiers et pratiques continuent d'évoluer nous donnant la possibilité d'impacter réellement le cours des choses, en particulier sur la région. C'est aussi notre devoir.



Sophie Gourbat,

DIRECTRICE ADJOINTE
DÉVELOPPEMENT DURABLE







Forest Destination

Ancrée dans le territoire cognacais et présente dans le monde entier, la Maison Hennessy s'engage, avec son programme Forest Destination, à régénérer 50 000 hectares de forêts en France et dans le monde d'ici 2030.

Ici ou ailleurs, les forêts sont précieuses pour les populations qui vivent à leur proximité.

À la fois ressource pour l'Homme qui a appris à utiliser son bois, mais aussi réservoir de biodiversité et véritable filtre de notre atmosphère, la forêt est pourtant en péril.

Pour la Maison, la forêt est partie-prenante de l'excellence de ses Cognacs.

Car c'est bien l'intime lien entre le chêne des fûts et ses eaux-de-vie qui confère leurs arômes et leur couleur boisée aux Cognacs Hennessy.

Mais au-delà, parce que les forêts sont les réservoirs de 80 % de la biodiversité terrestre, qu'elles contribuent à la fertilisation des sols en produisant de l'humus, parce qu'elles fournissent 75 % de notre eau, qu'elles stockent le CO₂ et produisent de l'oxygène, les forêts sont essentielles à la vie sur Terre. Ses bénéfices multiples nous sont essentiels.

En France, cela passe par des initiatives dans ses propres forêts de la Celle et de Bagnolet (p. 14), mais aussi dans les forêts du territoire cognacais où Hennessy s'est engagée auprès de l'ONF à la gestion durable et raisonnée de la forêt de la Braconne (p. 16).

Dans le monde – au Kenya, en Afrique du Sud, en Chine ou aux USA – c'est aux côtés de Reforest'Action que la Maison Hennessy agit via des ONG locales pour mettre en place des programmes locaux d'agroforesterie et de reboisement adaptés aux besoins des populations et respectueux des écosystèmes et de la biodiversité (p. 18-19).

Sur ce chemin, les initiatives prennent toutes des formes différentes, ancrées dans leurs réalités locales. Mais la destination est la même : lutter contre le réchauffement climatique, fertiliser les sols, préserver la biodiversité en régénérant 50 000 hectares d'écosystèmes forestiers d'ici 2030, partout dans le monde. Pour transmettre les forêts aux générations futures et ainsi cultiver l'avenir.

DOSSIER THÉMATIQUE - FOREST DESTINATION

Hennessy et ses forêts : le Bois de la Celle et le Bois de Bagnolet

Ingédient majeur dans le lent processus de production du cognac, le bois de chêne des fûts lui transmet ses tanins et composés aromatiques. Grâce à un travail de gestion des forêts raisonnée et durable que soutient Hennessy, celles-ci fournissent les bois de qualité que les tonneliers façonnent en barriques. En gérant depuis les années 70 plusieurs forêts en propre, notamment la forêt du Bois de la Celle, Hennessy s'inscrit donc dans la filière sylvicole, essentielle à la biodiversité et à l'équilibre écologique des territoires.



2 questions à...

Arthur Maudet,

INGÉNIEUR FORêt
HENNESSY

Quelles sont les caractéristiques et le mode de gestion de la forêt du Bois de la Celle ?

C'est une forêt composée à 95 % de chênes dont la qualité est idéale pour la fabrication des barriques. Elle a été l'une des premières forêts privées certifiées PEFC en France et nous poursuivons la recherche d'exemplarité dans sa gestion, tant sur le plan de la qualité du bois produit que sur sa résilience dans le contexte de changement climatique. Pour cela, nous veillons à maintenir un équilibre dans les classes d'âges des arbres – sans trou de production – et à diversifier les essences pour permettre l'adaptation, demain, aux effets du réchauffement climatique. À cet égard, nous diversifions la régénération naturelle de nos chênes en favorisant la croissance des feuillus précieux pour leur apport essentiel à la biodiversité.

Quel est l'intérêt pour Hennessy d'être propriétaire de sa propre forêt ?

Être propriétaire forestier permet de comprendre les enjeux de la forêt et c'est un atout dans nos échanges avec nos partenaires. Le lien entre Hennessy et la forêt est tenu puisqu'après l'eau-de-vie le bois est le second ingrédient qui entre dans la composition du cognac.

Hennessy est également propriétaire de la forêt de Bagnolet à proximité de ses sites de production dans la région de Cognac dont la vocation première est de préserver la biodiversité naturellement très riche dans la vallée de la Charente. ■



*Le lien entre Hennessy
et la forêt est tenu
puisque après
l'eau-de-vie le bois
est le second ingrédient
qui entre dans la
composition du cognac.*

INFOS CLÉS

- **Le Bois de la Celle (Allier) :** forêt de 460 ha située à 40 km de Bourges
- **Le Bois de Bagnolet :** 78 ha



1974

Achat de la forêt du Bois de la Celle (Allier)

2002

Certification PEFC (pionnière en France)

2021

Mise en place d'un nouveau plan de gestion (le 4^e depuis qu'Hennessy est propriétaire de cette forêt)

2021

Don de 39 chênes, dont 36 seront utilisés pour la réfection de la Cathédrale Notre Dame de Paris (plus gros donateur privé)

DOSSIER THÉMATIQUE - FOREST DESTINATION

Hennessy et les forêts du territoire : la forêt de la Braconne

Au cœur du territoire cognacais, la Maison s'est engagée dans un programme de mécénat avec l'ONF[°] pour garantir une gestion durable et raisonnée de la forêt de la Braconne. Ce projet de long terme associe des collaborateurs Hennessy qui y contribuent pleinement en récoltant les précieux glands qui permettront à la forêt de reprendre vie afin que les générations futures puissent en bénéficier.





3 questions à...

Antoine Bled,

RESPONSABLE ONF
CHARENTE

Quel est le cadre et l'objectif du mécénat entre l'ONF et Hennessy ?

Nous avons signé en mai 2021 un mécénat avec la Maison Hennessy pour une durée de 5 ans. L'objectif est de travailler ensemble à la reconstitution de la forêt domaniale de La Braconne qui a été endommagée par les différentes tempêtes qui se sont succédées depuis la forte tempête de 1999. 7 parcelles sont concernées : des parcelles de taillis sous futaie. La futaie était une futaie de chênes qui ont été déracinés. Ce mécénat qui se construit sur un temps long permet de travailler durablement, ce qui est intéressant pour nous. En cela, nous partageons les mêmes valeurs avec Hennessy.

En quoi consiste concrètement cette action ?

Nous replançons des chênes issus de glandées réalisées dans la forêt de la Braconne et qui visent à maintenir les essences locales dans le territoire. La forêt de la Braconne est une des plus proches du secteur du cognacais, et comme toutes les forêts de chênes majoritaires, elle permet depuis longtemps de produire du bois de qualité que l'on peut exploiter, notamment pour réaliser des barriques. Notre objectif

à l'ONF est de régénérer la forêt naturellement à hauteur de 85 %, mais dans le cas de la forêt de la Braconne c'est encore difficile car les tempêtes ont détruit les arbres semenciers. Aussi, pour compenser, nous organisons, avec des collaborateurs Hennessy, des récoltes de glands des chênes qui sont ensuite replantés et élevés pendant deux ans à la pépinière expérimentale de l'ONF avant d'être réimplantés

dans la forêt de la Braconne. A la mi-octobre 2021 par exemple, nous avions récolté 3 000 glands de bonne qualité qui seront plantés pendant l'hiver 2022-2023, entre novembre et février.



Notre objectif, à terme, est d'atteindre une surface de 25 hectares (une trentaine de terrains de football).

Quelle surface de reboisement en essences locales visez-vous ?

Notre objectif, à terme, est d'atteindre une surface de 25 hectares (une trentaine de terrains de football !), ce qui représente au total 35 000 arbres qui seront élevés dans les pépinières ONF puis, en misant sur leur résilience, seront réimplantés dans leur massif d'origine. ■

INFOS CLÉS

- **5 ha de chênaies gérés par an pendant 5 ans**
- **3 000 glands** seront plantés à l'hiver 2022-2023 dans la pépinière de l'ONF

DOSSIER THÉMATIQUE - FOREST DESTINATION

Hennessy et les forêts dans le monde

Parce que la forêt est source d'oxygène, d'eau, de bois, d'énergie mais aussi de nourriture, et de revenus, la responsabilité d'Hennessy en tant qu'acteur économique international est naturellement de contribuer à la préserver pour les générations futures. Le programme « Forest Destination » est la concrétisation de cette volonté de la Maison de régénérer 50 000 hectares de forêt à travers le monde d'ici 2030 grâce à l'expertise de Reforest'Action.

Au total sur 2020 et 2021, 3 141 hectares ont été regénérés grâce à ce programme soit 1,6 millions d'arbres financés incarnés par 113 essences différentes. 13 490 bénéficiaires ont été impactés directement par ces 6 actions concrètes.



L'APPROCHE REFOREST'ACTION

Les projets poursuivent toujours deux objectifs indissociables : les bénéfices écologiques de la préservation et de la régénération forestière et les bénéfices socio-économiques pour les populations locales. Pour cela, Reforest'Action s'appuie sur les acteurs locaux et sur une expertise technique, afin de redonner à la forêt son rôle multifonctionnel, source de biodiversité et de ressources vivrières locales.

LES BÉNÉFICES DES FORÊTS POUR LES SOLS, LES RESSOURCES EN EAU ET L'AGRICULTURE

Les écosystèmes forestiers assurent l'infiltration des eaux de pluie à travers les sols jusqu'aux nappes phréatiques. Les arbres permettent ainsi de réguler le cycle de l'eau et de préserver les ressources. Ils préviennent également l'érosion des sols. En intégrant des arbres sur les parcelles agricoles – avec l'agroforesterie – la qualité des sols et leurs rendements sont améliorés, tout en rendant l'agriculture plus durable.



TAYLOR CREEK, OREGON, ÉTATS-UNIS :

Restauration d'une parcelle après des feux de forêt

Dans l'Oregon, des centaines de feux de forêt se produisent chaque année. Porté par Arbor Day Foundation, l'objectif de ce projet est de reboiser ces zones fragiles afin de permettre le retour de la végétation et la création d'habitats pour la faune locale. La plantation de différentes essences résineuses permettra la constitution de peuplements plus forts avec notamment des essences plus résistantes aux feux de forêt.

INFOS CLÉS

- **94 ha** régénérés
- **100 000** arbres plantés en 2021

NIGERIA :

Développer l'agroforesterie auprès des producteurs locaux.



INFOS CLÉS

- 1 250 ha régénérés
- 250 000 arbres plantés dont 128 000 en juillet et août 2021
- 4 400 bénéficiaires directs

MONGOLIE

INTÉRIEURE, CHINE :

Reboisement de délaissés agricoles et lutte contre la désertification.



INFOS CLÉS

- 787 500 arbres plantés en 2021
- 891 ha régénérés



AFRIQUE DU SUD :

Reboisement des berges de la rivière Breede

INFOS CLÉS

- Lancé en 2020
- 60 ha régénérés

KENYA :

Développer l'agro foresterie et restaurer la forêt du Mont Kenya

La forêt du Mont Kenya est une ressource vivrière pour 300 000 habitants qui souffre ces dernières années de la sécheresse engendrée par la déforestation. L'ONG locale Trees For Kenya développe des systèmes agroforestiers et forme les populations locales et les jeunes générations aux enjeux de la plantation d'arbres et de leur préservation.

INFOS CLÉS

- Lancé en 2019
- 415 ha régénérés
- 8 350 bénéficiaires directs

Plateforme Transparence

TRANSPARENCE : LA CONFIANCE SE FONDE SUR DES PREUVES

Assurer la traçabilité de ses produits est une obligation réglementaire à laquelle Hennessy répond déjà.

La Maison voulait aller plus loin en offrant à ses clients de connaître, s'ils le désirent, tout ce qui concourt à la production et à la distribution de ses cognacs.

Pour cela, Hennessy permet depuis janvier 2022 un accès direct et détaillé aux impacts environnementaux et sociaux associés à chaque étape du cycle de vie de ses produits VS, VSOP et XO, mais aussi les informations nutritionnelles et les ingrédients. Un QR code unique permet à chacun d'accéder à la Plateforme de Transparence qui détaille l'histoire de chacune des bouteilles Hennessy :

des initiatives de viticulture durable chez ses partenaires en pays cognacaïs aux impacts énergétiques de ses distilleries, en passant par l'origine du bois des fûts dans lesquels vieillissent ses eaux-de-vie...

Cette démarche inédite de partage valorise les efforts et la mobilisation de la Maison, ainsi que ceux de ses partenaires, à œuvrer pour toujours se perfectionner.

Au travers de cette démarche engagée et inédite ce sont les efforts collectifs d'une filière et de sa région qui sont mis en valeur.



3 questions à...

Robin Cornelius,

FONDATEUR
DE PRODUCT DNA

Quelle est l'activité de Product DNA ?

Depuis 17 ans, nous aidons les entreprises à répondre à une demande forte des consommateurs : apporter un maximum de traçabilité et de transparence. Nous cartographions toutes les étapes de leur activité, puis nous en faisons le rapport sur notre logiciel propriétaire. L'entreprise obtient alors un lien partageable pour l'interne et les consommateurs. Nous sommes les seuls à « tracer » comme cela les chaînes de valeur des entreprises et c'est la première fois que nous le faisons pour une Maison de cognac.

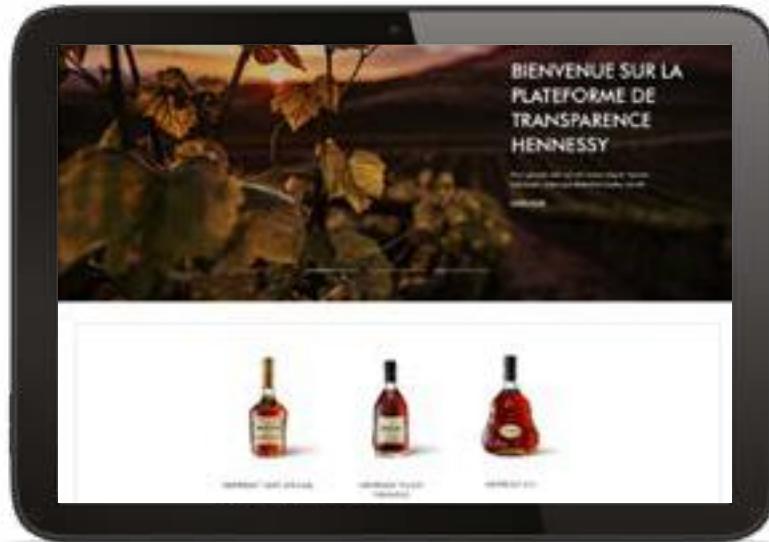
Comment la collaboration avec la Maison Hennessy a commencé ?

À l'été 2020, peu après son arrivée à la direction de la Maison, Laurent Boillot nous a mandatés pour développer la plateforme.

Il a immédiatement été clair sur le haut niveau de granularité attendu pour chacune des étapes de fabrication du cognac et la volonté de donner la parole à l'ensemble des intervenants en indiquant leur situation géographique. L'idée était de permettre à tous les collaborateurs et partenaires d'avoir une bonne maîtrise de la chaîne de valeur de la Maison. Comme la plateforme était aussi destinée au grand public, il nous a fallu être très pédagogues dans notre approche.

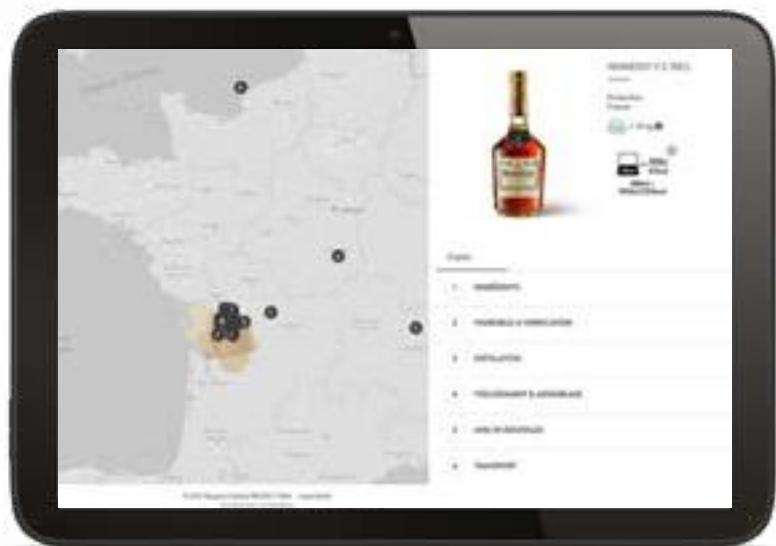
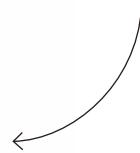
Quel est la valeur ajoutée de Product DNA ?

Tout d'abord, nous sommes un tiers de confiance : nous collectons les données grâce à des entretiens et une étude documentaire et vérifions chaque élément collecté en croisant les données et en organisant des visites sur-site et des entretiens parties-prénehens. Nous contrôlons aussi les dates de validité des certifications et mettons à jour chaque année les informations partagées sur la plateforme. C'est donc une vue d'ensemble précieuse pour la Maison, cela lui permet de maîtriser et améliorer sa chaîne de valeur. Cela permet également de lutter contre la contrefaçon à laquelle tous les produits de luxe sont confrontés. Pour les consommateurs, cette base d'information est accessible à ceux qui le souhaitent, en scannant simplement le QR code de leur bouteille. ■



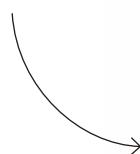
UN QR CODE

Redirige vers la plateforme en ligne et permet de retracer l'histoire de chacune des bouteilles.



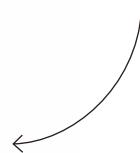
UNE CARTE INTERACTIVE

Permet de tracer le cycle de vie de la bouteille et partage les informations clés du produit (nutritionnelles et émission carbone).



LES ÉTAPES CLÉS

Partage un accès direct et détaillé aux impacts environnementaux et sociaux de chaque étape de fabrication.





1

Limiter nos impacts environnementaux

1. VITICULTURE

DURABLE

2. BIODIVERSITÉ

3. PRODUCTION & CLIMAT



Notre ambition :

- Développer de nouveaux modèles viticoles sur le principe de l'agroécologie.
- Accroître la biodiversité de notre territoire et régénérer 50 000 ha de forêts à travers le monde.
- Réduire notre empreinte carbone avec l'objectif de -50% d'ici 2030*.

Objectifs 2030 & résultats intermédiaires 2021



OBJECTIFS VITICULTURE

- Limiter les intrants et avoir 100% de nos viticulteurs partenaires certifiés CEC d'ici 2025.
- Développer l'agroforesterie dans nos vignobles et impliquer nos partenaires.
- Favoriser la biodiversité sur notre vignoble par :
 - La réimplantation de corridors écologiques chez nos partenaires,
 - La réduction des intrants,
 - Le développement des pratiques favorisant l'augmentation des pollinisateurs mais aussi de la vie du sol.

OBJECTIFS BIODIVERSITÉ

- Régénérer 50 000 ha de forêts.
- Développer la biodiversité sur notre territoire en implémentant 1 000 km de haies d'ici 2030 et augmenter la biodiversité sur tous nos sites.

OBJECTIFS PRODUCTION ET CLIMAT

- Réduire notre empreinte carbone avec l'objectif de -50% d'ici 2030.
- Mise en œuvre de nos actions de décarbonation en viticulture, distillation, transports et emballages.

RÉSULTATS VITICULTURE

SUR NOTRE VIGNOBLE :

- Utilisation généralisée des couverts végétaux.
- Des jachères utiles : entre 10 et 15 ha par an.
- Agroforesterie : fin 2021 et début 2022 sur le site de La Bataille plantation de 5 300 arbres et arbustes d'une trentaine d'essences locales sur 40 ha : 4 Km de haies (7 Km pour le projet total en 2023).
- 10 % (en surface) de nos viticulteurs partenaires certifiés CEC* fin 2021.

RÉSULTATS BIODIVERSITÉ

- Cf dossier « Forest Destination » p. 13.

RÉSULTATS PRODUCTION & CLIMAT

- 100 % d'énergie renouvelable (gaz et électrique) sur les sites industriels et administratifs depuis octobre 2021.
- - 24 % de baisse de CO₂ en 2021 (base 2020)** sur le scope 1 et 2.
- Baisse de 11 % de notre consommation d'énergie en kWh/caisse normalisée entre 2013 et 2021.
- Performance record sur la décarbonation des transports de produits finis avec moins de 0,2 % d'aérien en 2021 et transports à moindre impact carbone à 95 % (90 % maritime et 5 % de rail).

*Certification Environnementale Cognac

**Emission 2020 égale à 3521 tCO₂eq et émission 2021 égale à 2668 tCO₂eq soit 24% de différence

Viticulture durable

L'enjeu du déploiement des pratiques vertueuses

Parce que la qualité et la pérennité de nos Cognacs sont directement liés à la nature et à l'art de cultiver la vigne, nous nous engageons en faveur d'une viticulture durable respectueuse de l'homme et l'environnement. Notre ambition est de faire du vignoble cognaçais une référence de pratiques vertueuses dans le monde viticole dans le respect de la qualité de nos produits. Pour cela, nous accompagnons nos partenaires viticulteurs dans la transition agroécologique par le déploiement de pratiques respectueuses de l'environnement et par des programmes de R&D déployés sur notre propre vignoble.

MÉLER EMPIRISME ET INNOVATION DANS UNE APPROCHE AGRO-ÉCOLOGIQUE MODERNE



Le vignoble est un bien précieux. La Maison en prend soin aux côtés de ses partenaires transformant ses pratiques pour participer à l'accroissement de la fertilité naturelle des sols : en recherchant des solutions plus respectueuses et favorables à la biodiversité, mais aussi permettant de gagner en résilience face au réchauffement climatique. Ces pratiques participent également à l'amélioration de la qualité et de la diversité des paysages (jachères fleuries, haies...).

Cela passe, notamment, par un engagement agroécologique fort et par le déploiement de méthodes directement inspirées de la nature telles que l'agro-foresterie, plantation d'arbres, arbustes, jachères... et plus largement par une stratégie de couvert végétal propice à la vie des sols. Cela passe également par le partage des résultats obtenus sur son propre domaine à ses viticulteurs partenaires permettant un déploiement à large échelle.

VITICULTURE DURABLE ET CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE COGNAC (CEC)

La première étape du déploiement de la viticulture durable passe par la certification CEC. Elle a été initiée en 2016 par les viticulteurs et les Maisons de Cognac au sein du BNIC (Bureau National Interprofessionnel du Cognac). Elle vise à faire des viticulteurs les acteurs des évolutions liées au changement climatique et aux nouveaux enjeux sociétaux. Elle est fondée sur un référentiel de conformité réglementaire et de pratiques vertueuses. La Maison Hennessy poursuit un objectif d'amélioration collective des pratiques et c'est pourquoi elle accompagne ses partenaires à l'obtention de la Certification Environnementale Cognac (CEC) & HVE (Haute Valeur Environnementale).

REGARDS CROISÉS : LA CERTIFICATION CEC & HVE



Raphaël Brisson,

RESPONSABLE VITICULTURE
DURABLE HENNESSY

Comment Hennessy accompagne ses viticulteurs partenaires à la Certification Environnementale Cognac (CEC) ?

En février 2021, nous avons lancé les « Collectifs Hennessy », une démarche collective d'accompagnement fédérée autour des professionnels du secteur - chambres d'agriculture, distributeurs locaux, distillateurs - financée par la Maison à l'adresse de nos viticulteurs. Par groupes de 10 à 20 viticulteurs, les participants sont d'abord

sensibilisés, lors d'une première session, aux différents points de la certification. Ils sont ensuite suivis pendant une ou plusieurs années par un accompagnateur dédié qui réalise un diagnostic sur leur exploitation pour identifier la maturité et les axes potentiels de progrès de leurs pratiques. Des outils numériques (Certiweb) sont mis à leur disposition pour stocker les données d'audit de certification. Enfin, lorsque tout est en conformité, ils peuvent entrer dans la structure collective du BNIC (Bureau National Interprofessionnel du Cognac) qui porte la Certification Environnementale Cognac.

Quels sont les résultats un an après le lancement de ce projet ?

L'ensemble de nos viticulteurs partenaires se sont engagés, en ayant réalisé leur auto-diagnostic initial et participé à la session introduc-tive à la certification : notre premier objectif est donc atteint ! ■



Stéphane Augustin,

VITICULTEUR ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE RESPONSABLE
DEPUIS 2015 ET MEMBRE D'UN COLLECTIF CEC

SON PARCOURS D'ÉVOLUTION EN VITICULTURE DURABLE

- 1999 Reprise de l'exploitation familiale (6^e génération).
- 2015 Nouveau chai intégrant une plateforme de lavage et la gestion des effluents.
- 2016 Équipement en pulvérisateur confiné permettant la réduction d'usage de moitié d'intrants phytosanitaires.
- 2015-17 Lancement d'une démarche de réduction de l'usage d'herbicide et de mise en place de couverts végétaux (luzerne, trèfle semés dans les vignes et haies autour).
- 2021
 - o herbicide, désherbage 100 % mécanique.
 - + de 400 arbres de haies plantés et entretenus depuis 5 ans.
 - Obtention de la certification CEC et HVE.

Vous vous êtes engagé dans un collectif Hennessy visant la certification CEC, étiez-vous déjà sensibilisé à la viticulture durable ?

Sixième génération sur l'exploitation familiale, je me suis engagé dans une démarche durable en 2015, après avoir longuement mûri ce projet en rupture avec les pratiques précédentes et surtout en étant à même de le financer. Mon action s'est structurée autour

de 4 axes majeurs : le renouvellement de mon site de production aux normes environnementales actuelles, l'investissement dans du matériel de traitement phytosanitaire plus économique et efficace (pulvérisateurs confinés), le développement du désherbage mécanique sans herbicide et enfin le travail sur les couverts végétaux. C'est un parcours qui demande du temps et de l'engagement, un défi que nous avons relevé petit à petit avec mes salariés.

Quel a été l'apport d'Hennessy dans votre cheminement ?

J'ai reçu de la Maison une proposition d'accompagnement vers la certification CEC en 2019, une certification plus complète que la HVE. Hennessy m'a donc assisté sur la partie administrative et a financé l'audit qui a eu lieu en février 2021. Malgré une année 2021 difficile, j'ai réussi à être bien en-dessous des indices de fréquence de traitement maximaux admis pour obtenir la certification CEC et j'ai pu réduire de 50% l'usage de produits phytosanitaires. Je suis certifié depuis mai 2021.

Quels sont les bénéfices que vous retirez de ces pratiques plus vertueuses ?

D'abord, je sais que je réduis le risque d'impact sanitaire pour la nature et les hommes en proximité, c'est un engagement essentiel pour moi notamment vis-à-vis des riverains et de mes salariés. Nous savons que par ces pratiques nous réduisons la pollution sur la rivière en proximité, mes salariés sont contents d'entretenir les haies également. Cela demande des compétences, mais c'est gratifiant. ■



CAP O HERBICIDE

Ferme de référence du plan Ecophyto depuis 2011 et ayant déjà atteint ses objectifs, la Maison Hennessy a été retenue dans le cadre du plan Ecophyto 2. Ce plan a pour ambition d'engager 30 000 exploitations agricoles dans la transition vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques. L'objectif est de diffuser les résultats obtenus sur les différentes fermes du réseau DEPHY et d'autres réseaux, et de passer du stade expérimental à une application concrète à grande échelle. Ce projet de ferme des 30 000* intitulé « Cap o herbicide » est co-construit avec 17 viticulteurs représentatifs de l'AOC Cognac. Son ambition première vise le développement de solutions non chimiques (machinisme, agronomie, amélioration de la fertilité des sols) afin de bannir à terme l'utilisation des herbicides sur les 33 000 ha des exploitations qui fournissent la Maison. Ce projet poursuit plus largement l'objectif de réduire progressivement l'utilisation d'intrants phytosanitaires en passant du stade expérimental à l'application à grande échelle.

INFOS CLÉS CERTIFICATION CEC

- 100 % des viticulteurs partenaires **sensibilisés à la démarche CEC**
- 1/3 d'entre eux (650 sur 1 600 viticulteurs partenaires) engagés dans un « **Collectif Hennessy** », accompagnés vers la certification
- **153 viticulteurs** (10 % des surfaces) certifiés fin 2021

Objectif : 100 % des viticulteurs partenaires certifiés CEC d'ici 2025.

Raphaël Brisson,

RESPONSABLE VITICULTURE DURABLE
HENNESSY

Qu'est-ce que le programme « Cap 0 herbicide » ?

Il s'agit d'un programme pilote co-construit avec 17 viticulteurs dont les parcelles - en termes de taille ou de type de sols - sont représentatives du vignoble. Concrètement, le principe est de leur fournir les connaissances et les compétences nécessaires pour se réapproprier une plus grande autonomie dans leur travail des sols, adaptée selon le lieu, le moment... Pour cela nous faisons appel à des compétences externes, qui vont du machinisme - qui permet un désherbage mécanique avec différents types d'outils - à l'agronomie qui offre une meilleure compréhension de la nature des sols et de leur fertilité, tant minérale que biologique.

Comment s'est déployé ce programme en 2021 ?

Nous avons réalisé des ateliers sur le machinisme - permettant le désherbage - intégrant la démonstration concrète de

matériel *in situ*. En s'appuyant sur l'analyse microbiologique des sols, de leur biomasse, les observations sur le terrain et l'apport technique d'un expert, les participants ont enrichi leurs connaissances en agronomie en matière de fertilité des sols, en particulier sur le bénéfice des couverts végétaux. Ce programme intègre, par ailleurs, le passage régulier d'un technicien chez les participants de mai à août pour rechercher de manière préventive, la présence de maladies et de ravageurs dans leurs vignes.

Quels sont vos résultats pour l'année 2021 ?

Nous avons connu une année 2021 complexe avec beaucoup de précipitations, mais grâce au déploiement du programme, nos viticulteurs partenaires se sont appropriés ces techniques et ce sont déjà 108 ha qui ont été travaillés sans herbicides. Plus largement, ces viticulteurs s'engagent dans une démarche de transition agroécologique. Pour prolonger cette démarche d'appropriation des

savoir-faire, nous mettons à disposition des outils concrets (vidéos, fiches techniques, articles...) afin de partager ces bonnes pratiques à l'ensemble de nos 1600 viticulteurs. ■

INFOS CLÉS CAP 0 HERBICIDE

- **108 ha travaillés sans herbicide**
- **4 ateliers machinisme et 2 journées d'agronomie dédiées à la fertilité des sols**
- **Journée Biodiversité au vignoble**
- **3 fiches techniques, 1 article dans la lettre aux livreurs et une vidéo**

Objectif :
230 ha sans herbicide en 2022



Viticulture durable

Développement d'un nouveau modèle agricole

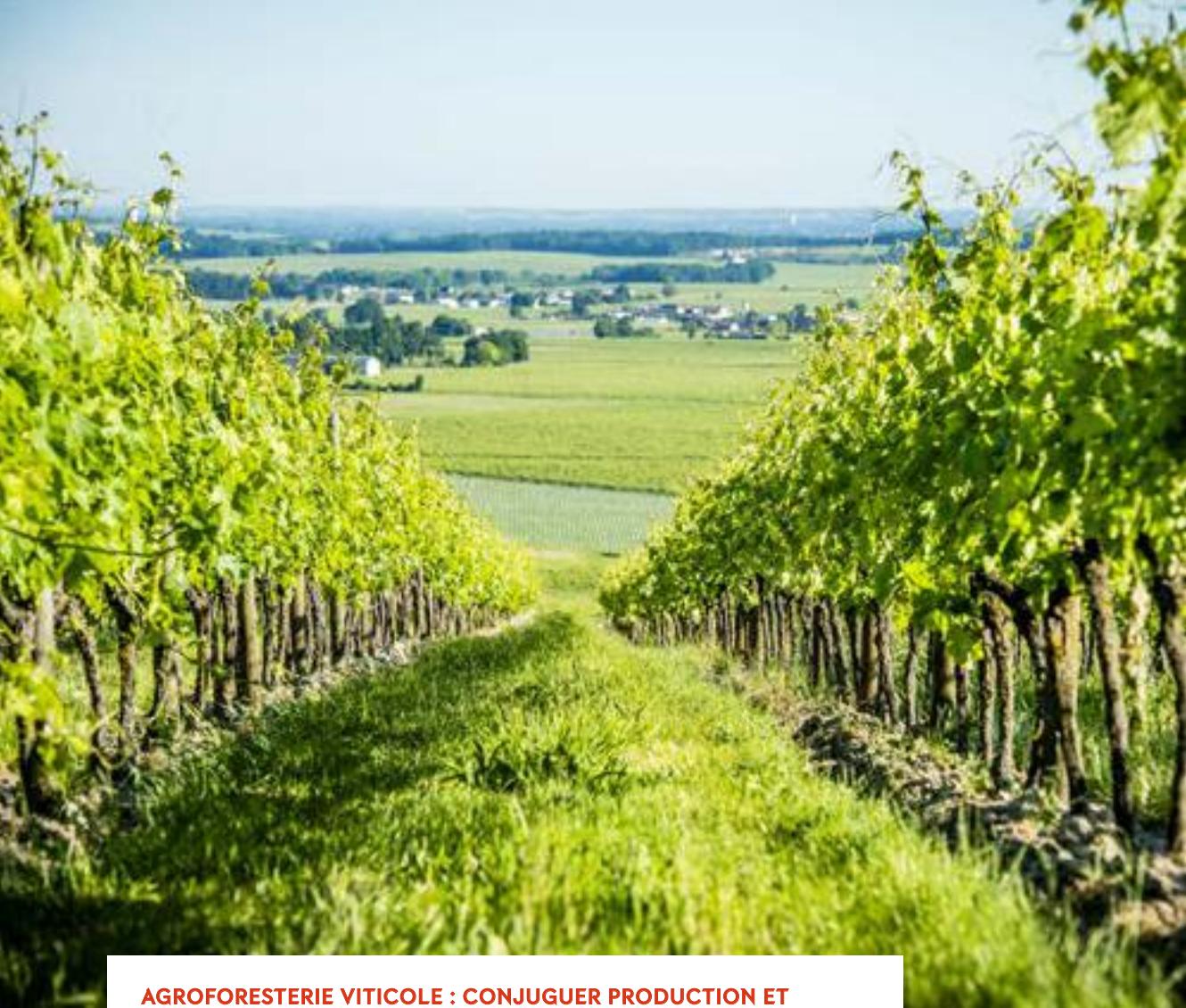
Conscient de la nécessité d'adapter ses pratiques face au changement climatique et d'anticiper les enjeux environnementaux auxquels la Maison devra répondre demain, Hennessy expérimente de nouvelles voies et s'engage dans des programmes de recherche. Pour ce faire, la Maison teste des actions sur son propre domaine afin d'en faire un territoire d'apprentissage et d'innovation.

BIODIVERSITÉ DU VIGNOBLE : DE NOUVELLES APPROCHES PAYSAGÈRES



La vie des sols dépend de la biodiversité et la fertilité des sols est le gage de la santé et la durabilité des terres et des vignobles. C'est pourquoi Hennessy développe l'utilisation de **couverts végétaux** qui aèrent, drainent et enrichissent les sols au fil des saisons. De même, pour permettre au sol de se régénérer et favoriser la biodiversité, la Maison sème **des jachères fleuries** sur les parcelles avant la replantation de vignes.

Dans la même volonté de développement de la biodiversité et de la vie du sol, elle a initié **l'écopâturage** pour l'entretien du vignoble depuis 2020 en y installant des troupeaux de moutons Shropshires écossais et de brebis d'Ouessant.



AGROFORESTERIE VITICOLE : CONJUGUER PRODUCTION ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR UN VIGNOBLE RÉSILIENT

En associant arbres et cultures sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ, Hennessy contribue à l'installation d'une microfaune d'auxiliaires de culture et à la diversification des essences du vignoble. Le programme « Agroforesterie Viticole » de la Maison, lancé en mars 2021, s'inscrit dans la trame verte d'écologie paysagère portée par l'Europe. Il vise la restauration de corridors écologiques, des zones qui connectent différents réservoirs de biodiversité entre eux favorisant le déplacement et le cycle de vie des espèces. De nombreux corollaires à ces transformations du paysage sont observés : l'effet d'ombrage, l'effet brise-vent, la capture du carbone, l'enrichissement des sols, la création d'abris pour les oiseaux... sans oublier l'aspect esthétique des haies

qui rappelle les configurations paysagères anciennes diversifiées. Depuis mars, 5 300 arbres et arbustes de 30 essences différentes locales ont été plantés : le noyer, l'orme ou l'érable champêtre ; le néflier, le cornouiller, le genévrier ou le poirier sauvage. Des espèces plus méridionales (comme le chêne vert et l'amandier) ont aussi été retenues, en prévision du réchauffement climatique. Cette diversité d'essences a été sélectionnée pour offrir le gîte et le couvert à un maximum d'insectes et d'animaux. Des études préalables de la biodiversité fonctionnelle, de la mésafaune, des oiseaux, des chiroptères et des mammifères ont été menées avec Vitinnov et la LPO* afin de pouvoir mesurer dans le temps les effets bénéfiques des mesures mises en place ainsi que bénéficier de leurs conseils et expérience.

UTILISATION GÉNÉRALISÉE DES COUVERTS VÉGÉTAUX

UNE R&D TOURNÉE VERS LES MODÈLES DE PRODUCTION DE DEMAIN

En tant que leader sur son territoire, la Maison a la responsabilité d'anticiper les évolutions climatiques et leurs conséquences mais aussi d'amener les éléments de preuve et de mesures scientifiques gages de crédibilité pour le déploiement à ses partenaires.

Pour cela nos programmes de recherche revendiquent une approche système articulée autour de 3 axes.

1. La vie des sols
Financement d'une thèse sur les impacts des itinéraires techniques viticoles et biodiversité fonctionnelle des sols avec l'INRAE de Dijon.

2. La production de raisins de qualité
Accompagnement d'un programme GTD FREE en partenariat avec l'INRAE de Bordeaux, qui mène des recherches sur les maladies du bois ainsi que l'impact des pratiques culturales.

3. Le matériel végétal comme levier d'adaptation

- La Maison teste, en collaboration avec le BNIC, des nouvelles variétés issues de vignes sauvages.
- Financement d'une thèse doctorale sur les capacités d'adaptation à la sécheresse des différents cépages dans le cadre du réchauffement climatique avec Bordeaux Sciences Agro et l'INRAE de Bordeaux.

Semer entre les rangs des vignes en fin d'été des espèces telles que l'avoine, la luzerne, le trèfle ou la moutarde permet de drainer les sols, de capter les excédents de nitrates ou de produits phytosanitaires. Au printemps, ils servent d'engrais vert et enrichissent les sols en azote, limitant les besoins d'apport en engrains.

INFOS CLÉS

Le vignoble Hennessy, un outil pour tester et apprendre

- **180 ha pilotes** certifiés HVE et Certification Environnementale Cognac (CEC) en 2018
- **Test de nouvelles technologies** : le robot éco responsable Naio, les biocontrôles, l'amélioration de pratiques traditionnelles : taille de la vigne, l'éco pâturage
- **Des pratiques en faveur de la biodiversité** et de la vie du sol pour préserver la qualité de l'air et de l'eau (couverts végétaux, jachères...)
- **Suppression des herbicides depuis 2021**
- **La généralisation de la pulvérisation confinée** depuis 2016
- **L'expérimentation** de nouveaux cépages

Nouvelles approches paysagères

- **Des jachères utiles** sur les parcelles en attente de replantation : entre 10 et 15 ha par an
- **100 % du vignoble pratiquant le couvert végétal depuis 2021**

Programme « Agroforesterie Viticole »

- **Lancement en mars 2021**
- **5 300 arbres et arbustes de 30 essences** différentes locales
- **4 km de haies** sur un îlot de vignes de 40 ha

Biodiversité

Sols, forêts, faune et flore, le vivant est une grande chaîne interconnectée. La démarche de la Maison Hennessy en faveur de la biodiversité prend donc en compte toutes les facettes de l'environnement naturel des sites. Dans les pages précédentes « Forest Destination », nous avons vu le soin porté par la Maison à toutes les forêts, au travers de programmes de régénération et de gestion durable – ici, sur son territoire et ses propres forêts, comme ailleurs, à l'international. L'attention à la biodiversité présente au cœur du vignoble porte également autour de ses sites de production.

DES SITES DE PRODUCTION QUI PRENNENT SOIN DE LA BIODIVERSITÉ

Chaque projet, qu'il s'agisse d'un aménagement nouveau ou d'une extension de site, fait l'objet d'un inventaire de la faune et de la flore afin d'évaluer l'état initial de la zone concernée et de veiller à la développer en créant des conditions propices à la biodiversité. Ainsi nos sites font l'objet d'une gestion différenciée du paysage adaptée à chaque condition : fauchage différencié, jachères mellifères, interdiction de la taille du 15 mars au 31 juillet selon les recommandations de la LPO. Par ailleurs, à l'initiative d'un projet Capinnovation porté des collaborateurs de la maison, nos sites de Bagnolet et Bas Bagnolet accueillent désormais des brebis pour de l'éco pâturage depuis mai 2021.

Le nouveau site de conditionnement de Pont Neuf a été conçu en y intégrant des jachères mellifères et un vaste projet de plantation d'arbres a été initié depuis octobre 2021. Il se déploiera sur l'ensemble du site pendant les trois prochaines années. Débuté avec l'aménagement arboré des parkings, une micro forêt a été créée en mars 2022 à l'entrée du site. A cette occasion, un temps de partage convivial et pédagogique de sensibilisation sur l'importance de la forêt a eu lieu avec les collaborateurs. D'une diversité d'essences bien supérieure à une forêt habituelle, ces micro-forêts sont favorables tant à la biodiversité qu'à l'esthétisme des paysages, dont les salariés qui y travaillent bénéficient au quotidien.

Le site de Bagnolet, lors de sa récente extension, a fait l'objet d'un programme de régénération forestière et un

passage de faune a été créé lors de la création de la route de liaison entre les différentes parties du site.

Au domaine de Bagnolet les jardiniers utilisent des moyens de lutte biologique contre certains ravageurs (nichoirs à mésange, pièges à phéromones...), recourent au paillage végétal et aux jachères mellifères, à la récupération des eaux pluviales et un parcours avec fauche différenciée y a été créé.

INFOS CLÉS

Site de Pont Neuf

- **30 essences endémiques**, dont 55 % d'espèces mellifères
- **6,2 ha de jachères mellifères**
- **Une micro-forêt de 5 000 arbres** sur 2 500 m²
- **2 500 arbustes et 29 arbres** de haut jets plantés en 2021 sur les parkings du site
- **580 m² de micro-forêts** créées au Pré Dinât

Site de Bagnolet/Bas Bagnolet

- **Régénération forestière sur 1,6 ha**
- **21 moutons** pour de l'éco pâturage depuis mai 2021
- **Inventaires faunistique et floristique réguliers** depuis 2014
- **Passage de faune aménagé avec couvert végétal** appétant sous la route de liaison entre Haut Bagnolet et bas Bagnolet

Production & climat

Énergie

Hennessy s'inscrit dans la trajectoire 1,5°C SBTi* visée par la branche Moët Hennessy. Dès 2002, avec son premier Bilan Carbone 1, la Maison a démontré sa volonté de s'engager dans une démarche de réduction des impacts énergétiques et carbone de sa production (scopes 1 et 2). Depuis lors, suivant une constante quête d'innovation et d'excellence, la Maison applique une stratégie sur-mesure à chacun de ses sites. L'objectif est de les rendre les plus économies possibles en carbone en diminuant au maximum les consommations énergétiques et en déployant des solutions en énergies renouvelables. En octobre 2021, ce sont ainsi tous les sites industriels et administratifs de la maison qui sont passés au biogaz, qui a un facteur d'émission diminué de 80% par rapport au gaz fossile.

OPTIMISER LA CONSOMMATION DES PROCESSUS DE DISTILLATION DES EAUX-DE-VIE



Selon les règles de l'AOC Cognac, la distillation se fait à la flamme nue, elle nécessite donc un apport énergétique important, que nous avons déjà réduit ces dernières années par les réglages des bruleurs et le recours à des bruleurs à air soufflé.

En parallèle de nos recherches de baisse de consommation, nos 3 distilleries sont passées entièrement au biogaz en 2020 via un contrat de garanties d'origine. Ce biométhane provient de la méthanisation des déchets agricoles réalisée près de Niort, à moins de 100 km dans une logique locale d'économie circulaire et de création d'emplois. Ce biogaz permet une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 80 % par rapport au Gaz Naturel fossile.

Par ailleurs, afin d'implémenter notre roadmap de décarbonation auprès de nos partenaires distillateurs, nous identifions et testons les meilleures solutions énergétiques produit en Nouvelle Aquitaine.



DES ACTIONS DE RÉDUCTION D'ÉNERGIE QUI S'ADAPTENT À CHAQUE CONTEXTE

Pour réduire son impact, Hennessy a mis en place un Système de Management de l'Énergie, conduit par un chef de projet dédié qui pilote diagnostics et avancées des mesures déployées. L'objectif de la Maison est d'atteindre la certification ISO 50001 en 2022.

Dans une démarche empreinte à la fois de bon sens paysan et s'appuyant sur les meilleures technologies disponibles, nous évaluons chaque site et lui appliquons une stratégie énergétique spécifique. Par exemple, sur le site d'embouteillage de Pont Neuf, l'eau présente en profondeur va permettre de recourir à la géothermie.

Dans les bâtiments, des chaudières à condensation, plus performantes, viennent remplacer progressivement les anciennes pour compléter la réduction d'impact lié à notre approvisionnement 100 % en biogaz. Sur le site d'embouteillage de La Vignerie la consommation électrique a diminué de 10 % entre 2019 et 2021 grâce à de nombreuses actions comme le relamping des éclairages par des LEDs, des coupures spécifiques par ligne... Par ailleurs, tous les nouveaux bâtiments construits sont normés bas carbone et HQE* qui vise les cibles énergétiques performantes à très hautes énergies. Par exemple l'extension distillerie du Peu en 2021 fait l'objet d'un audit HQE en cours.

Notre distillerie du Peu a expérimenté en mars 2022 l'hybridation d'hydrogène produit à partir d'eau et d'électricité verte.

INFOS CLÉS

Résultats

- **Premier Bilan Carbone en 2002**
- **Baisse de 11 % de notre consommation d'énergie en kWh/caisse** normalisée entre 2013 et 2021
- **Contrat d'électricité verte** sur tous les sites depuis 2017
- **100% d'énergie renouvelable (gaz et électrique)** sur les sites industriels et administratifs depuis octobre 2021

Et objectifs

- **Déploiement d'un Système de Management de l'Énergie**, afin d'obtenir la Certification ISO 50001 en 2022
- **2022 : expérimentation d'hybridation hydrogène** sur la distillerie du Peu

Production et climat

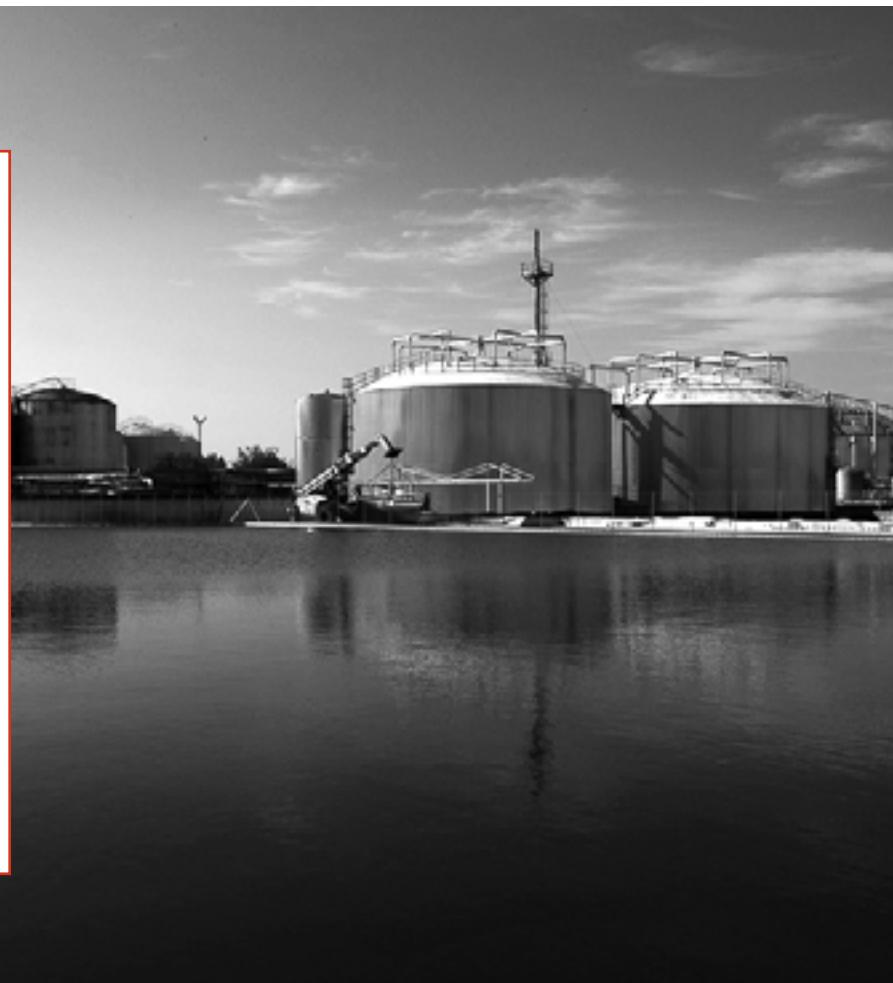
Économie circulaire

Pour réduire l'impact des sous-produits organiques issus de l'activité viticole – les vinasses – une structure a été créée dans le vignoble cognacais par les acteurs de la filière il y a 50 ans. Répondant à la fois aux enjeux de dépollution de ces résidus dans le processus de distillation et à leur valorisation en solutions énergétiques – depuis 2009 – ce modèle est un parfait exemple d'économie locale et circulaire. Hennessy est actionnaire et co-gérant avec d'autres Maisons de Cognac de ce fleuron d'un intelligent écosystème local bas carbone et confie 100 % du traitement de ses vinasses à Revico.

INFOS CLÉS

Hennessy et Revico

- La société Revico est créée en 1971
- La Maison est actionnaire de Revico à 20-25 %
- Les technologies utilisées sont développées à la fin des années 80
- La voie de valorisation en énergie date de 2009
- Aujourd'hui : Revico capte 100 % des volumes de vinasses issues des 3 distilleries de la Maison et 50% des volumes de vinasse du territoire non utilisés pour l'épandage.



3 questions à...



**Nicolas
Pouillaude,**

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ REVICO



En quoi consiste l'activité de la société Revico ?

Revico est un centre de valorisation et dépollution des sous-produits organiques, issus de l'activité viticole. Sitôt vendangé, le moût de raisin produit à partir de cépages blancs est vinifié. Au cours de l'hiver qui suit son élaboration, le vin est distillé en alambics charentais. La distillation du vin blanc charentais conduit à la production d'une eau-de-vie exceptionnelle qui, après vieillissement en fût, deviendra le cognac. Cette distillation génère un vin blanc désalcoolisé appelé « vinasses charentaises ». Schématiquement, pour 10 volumes de vin on va avoir 1 volume d'eau de vie et 9 volumes de vinasses chargées en matière organique, qui, si elles sont rejetées tels quels, impacteraient le milieu naturel. Deux solutions permettent de traiter ces résidus de matière organique : faire de l'épandage sur le terrain pour obtenir un effet fertilisant ou confier la vinasse à une société de valorisation comme Revico.

Les structures artisanales ou bouilleurs de cru ont suffisamment de surfaces agricoles pour faire de l'épandage, mais les bouilleurs de profession comme la Maison Hennessy ont besoin pour tout ou partie du retraitement des vinasses.

Les vinasses sont traitées en deux temps : dans un premier temps, nous les valorisons en matière et en énergie, puis nous les dépolluons pour pouvoir les rejeter dans le milieu naturel sans impact (conformément à l'arrêté préfectoral).

Nous récupérons l'acide organique naturelle qu'elle contient - une molécule utile à l'industrie alimentaire - et nous méthanisons le reste des vinasses pour en faire du biogaz qui sera transformé en électricité verte, vendue à EDF. Même si l'on sait que l'électricité va dans les réseaux de proximité, l'idée à terme, serait d'injecter directement dans le réseau un biométhane issu du biogaz.

En quoi Revico est-elle un modèle d'économie circulaire ?

La structure a été constituée il y a 50 ans suite à une alliance des acteurs de la filière ayant décidé de mutualiser leurs moyens pour assurer la dépollution et la valorisation des vinasses. Résultat : ce modèle intelligent, faisant fi de la concurrence, a été d'une grande efficacité, car il a permis aux acteurs de bénéficier de technologies plus innovantes et performantes qu'une simple station de dépollution. C'est un modèle vertueux car le système de Revico consomme très peu d'énergie et en produit. Aujourd'hui la société capte, valorise et dépollue la moitié des volumes de vinasse du territoire qui ne peuvent pas être utilisés en épandage.

Comment faire pour valoriser l'intégralité des volumes de vinasse ?

Notre objectif est de porter le message de notre valeur ajoutée sur l'ensemble du territoire pour capter les 50% de volumes restants. Il nous reste cependant une contrainte à lever : la distance moyenne parcourue par les clients de Revico pour permettre la prise en charge de leurs vinasses est de 15 km. Quelques clients minoritaires sont situés à 30, 40 voire 100 km. Or, à cette distance, le modèle n'est plus aussi bénéfique d'un point de vue environnemental, car l'impact du transport ne sera pas compensé par la valorisation des vinasses. Aussi, nous sommes actuellement en phase de R&D pour trouver un mode de transport moins impactant et ainsi permettre la récupération du résidu sans que la dépense carbone due au transport ne déséquilibre le bilan carbone. **in fine**. ■

Production et climat

Eco-conception

Sous l'impulsion du Groupe LVMH, la Maison s'est engagée depuis 2011 dans une démarche de recherche de solutions innovantes de maîtrise de l'impact de ses emballages. Tous les emballages sont ainsi évalués selon l'Indice de Performance Environnementale (IPE). Depuis 2016 cet indice s'est même enrichi de plusieurs critères, comme un brief d'éco-conception systématique par exemple, ou encore la recherche d'origine locale des matériaux. L'analyse continue du cycle de vie de nos emballages permet leur amélioration constante. En ce sens, nous travaillons plus particulièrement à la diminution de l'impact du verre de nos bouteilles, qui représente 70 % de l'impact des emballages.



QU'EST-CE QUE L'IPE ?

L'IPE est un **outil d'évaluation continue de l'impact carbone** des projets de produits et emballages, sur la base de **4 critères** : **poids, volume, séparabilité des éléments, nombre de couches**. Nous utilisons aussi un mécanisme de bonus/malus évolutif. En 2016, nous avons introduit des critères supplémentaires : **intégration de l'eco-conception dans le brief marketing, non-utilisation de sacs plastiques, origine locale des matériaux et non-utilisation du fret aérien**.



3 questions à...



Laetitia Fabre,

DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE CHEZ VERALLIA

Quelle est l'historique de la collaboration entre Verallia et la Maison Hennessy ?

Au début du XX^e siècle, Claude Boucher a inventé la première machine semi-automatique pour produire industriellement des bouteilles qui étaient auparavant fabriquées à la main, soufflées à la bouche. L'invention a alors permis d'accélérer la production et de fournir des clients de Cognac tel qu'Hennessy. La verrerie Claude Boucher est ensuite entrée dans le giron du groupe Saint Gobain puis de Verallia. C'est donc une histoire commune de plus de 100 ans !

Comment travaillez-vous avec Hennessy et quelle production leur fournissez-vous ?

Nous vendons à Hennessy 90 millions de bouteilles par an. Hennessy est pour nous un véritable partenaire avec qui nous échangeons en toute transparence à tous niveaux de l'entreprise. Cela va de la visite découverte pour nos/leurs employés à la visite du PDG. L'exigence élevée en matière de design, de qualité et de développement durable attendue par la Maison Hennessy nous permet de progresser et nous pousse constamment à innover.

Quels sont les engagements et les leviers de progression visés par Verallia, notamment dans sa collaboration sur les sujets de développement durable avec Hennessy ?

Tout comme Hennessy, Verallia s'inscrit dans la trajectoire de limitation du réchauffement climatique à +1,5°C d'ici 2030. Verallia est le premier verrier à s'aligner sur ce niveau d'ambition, représentant une réduction des émissions de CO₂ de 46 % sur la période 2019-2030. Toutes nos équipes ont contribué à construire les différents plans d'actions pour rendre cet objectif possible, et en mars 2022 il a été validé par le SBTi (Science Based Target Initiative).

Notre raison d'être « Réimaginer le verre pour construire un avenir durable » définit notre ambition et notre stratégie. Afin d'atteindre

son objectif, Verallia s'est engagé dans une politique ambitieuse d'investissements pour transformer les technologies, les ressources et les équipements industriels utilisés sur nos sites, en s'appuyant sur trois leviers :

- La modification du mix de matières premières : Verallia soutient activement l'objectif fixé par la FEVE (Fédération Européenne du Verre d'Emballage) de 90% de collecte de calcin en Europe afin de pouvoir le réemployer dans la production : de nombreux projets de collecte et de traitement du verre recyclé ont été initiés. Le Groupe a déjà réalisé des progrès importants avec un taux de calcin de 55 % dans sa production en 2021, contre 49 % en 2019. L'objectif fixé pour 2030 est de 66 % de calcin externe.
- La réduction de sa consommation d'énergie : Verallia déploie des solutions technologiques qui visent à réduire drastiquement les besoins en énergie de ses usines par exemple avec des projets d'innovation sur des nouveaux fours électriques ou hybrides.
- L'augmentation de l'utilisation d'énergie renouvelable ou bas carbone : avec la signature de contrats d'approvisionnement longue durée en électricité bas carbone dans la plupart des pays où le Groupe est implanté tout en poursuivant la recherche de sources de combustibles renouvelables durables pour permettre des alternatives au gaz naturel sur le long terme. Le Groupe s'est fixé pour objectif d'atteindre au minimum 60 % d'électricité renouvelable ou bas carbone d'ici 2025. ■

INFOS CLÉS

- **Depuis 2011** tous les emballages Hennessy sont évalués selon l'IPE et depuis 2016 cette évaluation s'effectue sur 10 critères
- **Hennessy utilise 100 millions de bouteilles en verre par an en moyenne**
- **Le verre représente 70 %** de l'impact des emballages de la Maison :

 - **La carafe VS 70 cl actuelle est l'une des plus légères** de sa catégorie premium car son poids en verre a été réduit de 10 % il y a plusieurs années, soit une économie de 284 teqCO₂ par an
 - **Paradis upgrade** : le nouveau Paradis qui sortira en 2022 a été éco conçu : allégement du poids de verre de 12 % (2 teqCO₂ économisées par an), coffret en bois de chêne FSC et utilisation de reliure en tissu

Production et climat

Eco-conception des bâtiments

Depuis 2017 et la construction de notre site de conditionnement et de logistique « Pont Neuf », toutes les rénovations et constructions menées par la Maison répondent au cahier des charges du référentiel Haute Qualité Environnementale (HQE) des bâtiments.

100 % DE NOS CHANTIERS HQE



La certification couvre toutes les dimensions du développement durable : écoconstruction, éco-gestion, confort, santé. Concrètement, cela va de la gestion énergétique du bâtiment à la qualité de vie au travail en passant par l'intégration paysagère, l'exemplarité du chantier en matière de propreté et bien entendu l'impact carbone du projet. Attachés à l'ensemble de ces critères, nous menons désormais tous nos chantiers majeurs de rénovation et de construction selon ses principes.



LE CHANTIER DE RESTRUCTURATION DU SITE DU PEU : NOTRE FUTUR CENTRE D'EXCELLENCE ET DE MAÎTRISE DES SAVOIR-FAIRE DE LA VIGNE À LA DISTILLATION

Inscrit lui aussi dans une démarche HQE, ce chantier, encore en cours, a fait l'objet – dès l'amont – d'une charte de tri des déchets, de suivi des consommations énergétiques et d'eau, d'une étude acoustique et de temps d'échange sur les attentes et préoccupations des riverains.

La conception du projet intègre une dimension importante à la qualité sensorielle des lieux (confort acoustique, accès à la lumière naturelle) qui ont été pensés pour permettre une immersion paysagère. Outre des choix énergétiques vertueux (biogaz, électricité verte, éclairage LED, système de chauffage/climatisation performant énergétiquement, fluide frigorigène à faible impact...), le projet comporte des systèmes comme la récupération d'eaux pluviales pour les sanitaires et les besoins du vignoble, la récupération des chaleurs fatales pour la préchauffe de l'eau chaude sanitaire, ou encore, l'utilisation de liège pour l'isolation des cuves de vin.

INFOS CLÉS

- **Surface de 5 844 m² de bâtiments sur 18 670 m² de site (vigne non comprise)**
- **Longueur de haies prévues pour le projet :**
134 mètres (dont 61m de haies simples et 73m de haies doubles)
- **2 cuves de 120 m³ soit 240 m³ de récupération d'eau de pluies**
- **Récupération des pavés de la cour carrée et devant l'ancien logement pour le revêtement de certaines places de parking**

Production et climat

Réduction de l'impact des transports

Le transport est un important poste de nos émissions carbone, dont il représente 21 %. Cela s'explique par le fait que 99 % de nos ventes sont réalisées à l'international, principalement en Europe, aux États-Unis et en Asie. Aussi, pour réduire l'impact de notre fret nous identifions les alternatives durables possibles. Cela se traduit en trois axes principaux : privilégier le bateau et le train sur le transport aérien, expérimenter des solutions innovantes, comme le cargo à voile, par exemple, et enfin, optimiser nos flux logistiques.

CHOISIR ET DÉVELOPPER L'USAGE DES MODES DE TRANSPORT LES MOINS ÉMETTEURS



Le transport maritime représente 90% de nos expéditions de cognacs. Il est 250 fois moins émetteur de carbone que le transport aérien pour un même trajet, auquel nous avons toujours limité le recours aux situations d'urgence. La Maison entend d'ailleurs maintenir son fret aérien en dessous de 0,5 %.

Pour aller plus loin dans la décarbonation de son transport maritime et soutenir un projet innovant, la Maison a signé en 2020 un partenariat avec Neoline qui développe un cargo à voiles, utilisant la force motrice du vent. Prévue pour assurer dès 2024 une liaison entre Montoir-de-Bretagne (près de Saint-Nazaire) et Baltimore aux États-Unis, cette ligne logistique transatlantique acheminera en 15 jours 4 millions de bouteilles Hennessy par an, soit 6 % de ses flux vers cette destination.

La propulsion vélue de ce cargo, qui emportera à chaque trajet 20 conteneurs Hennessy dès 2024, devrait permettre une réduction d'émissions carbone de 80 à 90% par rapport au trajet d'un navire conventionnel, vers le marché majeur de la Maison.

En matière de transport terrestre, Hennessy privilégie le ferroviaire - dont les émissions sont 25 fois moins impactantes que la route - et souhaite y recourir partout où c'est possible. Aujourd'hui, le transport par rail représente 40 % de nos flux nationaux – entre Bordeaux et les ports du Havre et de Marseille - il est le plus important flux de cognacs transporté en train en France.



DES MODES DE TRANSPORT MOINS CARBONÉS : ÉTUDE PILOTE SUR LES BIOCARBURANTS

Consciente que la décarbonation passe par des voies multiples, la Maison teste l'usage des biocarburants avec des partenaires transporteurs locaux et en interne. Ainsi une étude pilote est menée en ce sens depuis 2021 et en 2022 pour les transports routiers incompressibles intersites de la Maison (flotte propre) et les transports sous-traités à des transporteurs partenaires, et dont les émissions intègrent le bilan carbone de la Maison. Voici les pistes à l'étude :

- Le bioéthanol ED95, issu de rafles de raisins est issu de l'économie circulaire. Il est produit par Raisinor, acteur du sud-ouest de la France, et est utilisé pour le transport de certaines citernes. Sur la liaison routière Cognac-Bordeaux, il permettrait à Hennessy de réduire de 90 % ses émissions carbone. La Maison va également acquérir 2 tracteurs à ED 95 en juillet 2022 et installer une station à ED95 sur l'un de ses sites.

- Les biocarburants et en particulier de seconde génération à base de résidus d'huiles (XTL /HVO) sont testés par la Maison depuis début 2022 pour ses flux internes entre ses sites d'embouteillage et d'expéditions en vue de les décarboner.

- Une nouvelle technologie de camion électrique est également en cours d'acquisition pour le transport de nos fûts de bois.

Enfin, souhaitant faire de ses collaborateurs des parties-prenantes de son engagement environnemental, Hennessy propose, depuis 2015, une flotte de véhicules électriques pour se déplacer entre ses sites de production et dans le vignoble. Dans le même ordre d'idée, des actions de sensibilisation à l'éco-conduite ou d'incitation à la mobilité douce sont proposées aux collaborateurs Hennessy.

OPTIMISER LES FLUX LOGISTIQUES

Hennessy tire parti de la manutention sans palette en bois, une technique qui utilise des slip sheets – des intercalaires en kraft - qui permettent d'économiser de l'espace et du poids dans les chargements.

15 fois moins lourde qu'une palette bois et plus logeable, la slip sheet permet d'occuper 100% du volume par les produits. Cette optimisation du chargement pour le transport induit mécaniquement une réduction de l'impact carbone.

INFOS CLÉS

- Moins de 0,2 % de fret aérien en 2021
- Partenariat avec le constructeur Neoline pour le développement d'une liaison transatlantique en cargo à voiles : **80 à 90 % de CO2 en moins vs l'équivalent maritime classique**
- Flotte électrique depuis 2015 composée de **108 véhicules, soit 74 % de la flotte**
- **95 % du fret d'Hennessy** en méthode de « chargements en complet » (pas de vide dans le chargement)

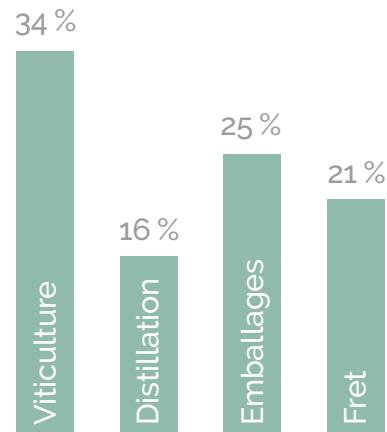
Notre feuille de route de décarbonation

Hennessy intègre la trajectoire 1,5° visée par la branche Moët Hennessy, trajectoire qui est en cours de validation SBTi. Le bilan carbone 2019 de la Maison fait apparaître que 90 % de ses émissions se situent en scope 3 – l'essentiel étant représenté par l'impact des 34 000 ha de vignes nécessaires à notre production. Depuis son premier bilan carbone en 2002, Hennessy affine les actions à mettre en œuvre dans sa feuille de route de décarbonation et poursuit sa démarche de progrès en ce sens.



RÉSULTATS SUR NOTRE TRAJECTOIRE CARBONE

Répartition du bilan carbone en 2019



ÉNERGIES

Baisse de la consommation énergétique :

-5 %

en valeur absolue depuis 2019 malgré une légère augmentation entre 2020 et 2021.



ÉMISSIONS GLOBALES*

319 745 TeCO₂**

*SCOPES 1,2 et 3

** bilan carbone effectué en 2018 sur les ventes en 2018 égales à 65587200L vendues et en 2019 égales à 69081600L vendues



PERFORMANCE SUR LA DÉCARBONATION
DES TRANSPORTS DE PRODUITS FINIS

< 0,2 %
d'aérien

95 %
de transports à moindre impact carbone
(90 % maritime et 5 % de rail)

- 24 %
de baisse de CO2 sur le scope 1 et 2
entre 2020 et 2021





2

Protéger et développer les personnes

1. L'ATTENTION
AUX AUTRES
2. L'INCLUSION
SOCIALE
3. LE DÉVELOP-
PEMENT PAR
LA CULTURE





L'histoire de la Maison est empreinte de diversité, de culture et place l'humain au cœur de ses responsabilités. Une histoire, qui, pour cultiver l'avenir, mise sur les talents.

Aussi, Hennessy porte une attention à sa responsabilité à ses collaborateurs en tant qu'employeur mais aussi à ses partenaires ou ses consommateurs. La santé, la sécurité et la prévention des risques sont au cœur de ses démarches envers l'ensemble de ces parties-prenantes. Socialement, la Maison engage une démarche d'inclusion pour permettre l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, en situation de handicap, ou qui traversent des difficultés. Encourager l'excellence, ici ou ailleurs, se traduit également pour la Maison par le soutien à de nombreux projets, associations, événements qu'ils soient contributifs socialement ou culturellement.

Résultats & objectifs

RÉSULTATS

L'ATTENTION AUX AUTRES

- **90 % d'opinion favorable** des collaborateurs Hennessy en 2020 vs 84 % en 2017 (MH survey)
- **La Maison est engagée dans une démarche ISO 45001** : une norme qui vise la maîtrise des risques en santé/sécurité au travail
- **Accord de télétravail de 2 jours**
- **Formation des partenaires** avec la MSA (Mutualité sociale agricole) à l'évaluation et la prévention des risques liés au CO₂

L'INCLUSION SOCIALE

- **100 participants** aux ateliers d'appropriation de la charte diversité et inclusion
- **7 millions de dollars de dotation** au programme Unfinished Business (novembre 2021)
- **Solidarité Ukraine** : Hennessy a fait don de 600 000 € à des associations humanitaires pour les populations impactées par la guerre et l'exode

LE DÉVELOPPEMENT PAR LA CULTURE

- **150 000 euros de financement** à la rénovation de la Tour Saint-Jacques à Cognac
- **47 500 euros de soutiens** à différentes structures et événements culturels (locaux et nationaux)

OBJECTIFS

- **Améliorer le résultat** de l'enquête collaborateurs LVMH
- **Former 100% des collaborateurs** au développement durable d'ici fin 2023
- **Déployer les actions de diversité et inclusion** identifiées lors des ateliers

L'attention aux autres

La qualité de vie et la sécurité des environnements au travail sont des sujets qui font l'objet d'une grande attention de la part d'Hennessy, tant pour ses collaborateurs que pour ses partenaires. De même, le cadre de dégustation des cognacs fait l'objet d'un code d'auto-discipline suivi strictement par l'ensemble des collaborateurs dans le cadre d'une politique de consommation responsable.



3 questions à...

Sylvie Atienza,

DIRECTRICE DES RESSOURCES
HUMAINES

Quelle est la place du bien-être au travail pour Hennessy ?

La qualité de vie au travail est pour la Maison un pilier essentiel de notre performance. Nous mettons un accent fort en ce moment sur les environnements de travail. Ainsi, les projets « Maison » et « Village » relatifs à la restructuration des espaces de travail des salariés basés rue de la Richonne, a pour objectif de favoriser une ambiance de travail qui apporte lumière et énergie pour tous, et d'accélérer la transversalité et l'agilité dans nos modes de fonctionnement.

Quelles sont les étapes de ce projet de remodelage des sites de travail ?

Nous souhaitons concevoir des espaces de travail qui répondront aux besoins, usages de fonctionnement des générations actuelles et futures. Pour cela, nous basons notamment notre projet sur des ateliers de travail, conçus en « intelligence collective » avec la participation de collaborateurs. Cette expression des usages de demain permet d'alimenter les architectes du projet afin de mettre leur créativité de conception au service des futurs utilisateurs. Dès 2023, avec le projet « Village », nous aurons une première proposition de nouveaux environnements à travers un nouveau bâtiment créé sur le site de Pont Neuf.

Comment mesurez-vous le ressenti des collaborateurs chez Hennessy ?

L'ensemble des collaborateurs du groupe LVMH répondent, environ tous les 2 ans, à une enquête « Employee Survey » qui permet de mesurer - par rapport à un benchmark externe - le niveau d'engagement, de leadership, d'image, de Qualité de Vie au travail. Au sein de notre Maison, les 4 thématiques dont l'appréciation a le plus progressé entre 2017 et 2020 portent sur l'encouragement au travail en équipe par les managers, l'efficacité organisationnelle, la reconnaissance et les récompenses (financières ou non) apportées aux collaborateurs. Le pourcentage d'opinion favorable, tous sujets confondus, est passé de 84 % en 2017 à 90 % en 2020. La prochaine étude sera réalisée en 2023. ■

ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

La santé des collaborateurs est une priorité pour Hennessy. Pendant la crise sanitaire, les équipes de la Santé au travail se sont mobilisées pour réaliser des tests du Covid-19 sur les sites ; de même, du temps a été octroyé aux collaborateurs pour pouvoir se faire vacciner. Enfin, une négociation avec les partenaires sociaux a établi la possibilité de télétravailler 2 jours par semaine de façon flexible, pour l'ensemble des fonctions permettant le télétravail.

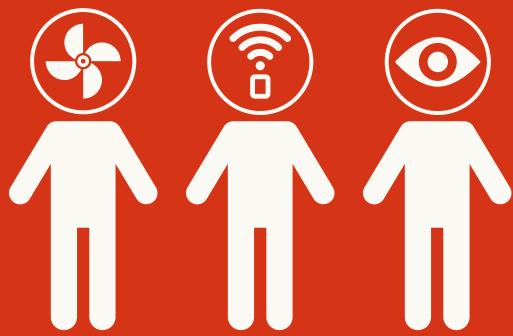
HENNESSY S'ASSOCIE À LA MSA POUR UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES RISQUES

La santé et la sécurité des personnes sont par définition parmi les facteurs clés de durabilité des exploitations. Pourtant, près de 400 accidents du travail restent à déplorer dans le vignoble charentais chaque année. En s'associant à la MSA pour former les partenaires à l'évaluation et la prévention des risques, Hennessy souhaite accompagner et soutenir ses viticulteurs partenaires. Des outils de communication et de formation avec des thèmes annuels sont mis en place. En 2021, il s'agissait des risques liés au CO₂.

CONSOMMATION RESPONSABLE

Nos eaux-de-vie sont le fruit du travail et du savoir-faire d'hommes et de femmes transmis de générations en générations. Partager cette culture ainsi que le plaisir de déguster sont riches de sens pour la Maison. Cela s'accompagne dans le même temps d'une vision de la consommation responsable portée par deux leviers principaux : notre site Transparency (p. 20) et notre code d'auto-discipline commun à toutes les équipes Moët Hennessy. Ce dernier intègre différentes mesures très précises visant la prévention et l'information afin de ne pas encourager une consommation excessive ou inadaptée d'alcool. Ainsi, par exemple, lors de soirées de dégustation, un service de navette est mis à disposition afin de permettre aux personnes de rejoindre leur domicile en toute sécurité.

LES RISQUES D'INTOXICATION AU CO₂



VENTILER DÉTECTER SÉCURISER

L'expérience et le savoir-faire en vinification ne doivent pas faire oublier les risques d'intoxication au CO₂ dans les cuves et les chais. La MSA et Hennessy vous accompagnent dans la prévention des risques santé et sécurité sur votre exploitation.



Hennessy x VITI



SCANNER CE QR CODE POUR ACCÉDER À LA VIDÉO DE PRÉVENTION.

INFOS CLÉS

- **Hennessy est engagée dans une démarche ISO 45001** : une norme qui vise la sécurité pour les employés, en réduisant les risques et en créant des conditions de travail meilleures et plus sûres
- **90 % d'opinion favorable en 2020** vs 84 % en 2017 (Employee survey)
- **Un accord télétravail a été signé en 2021 (01/07/2021)** permettant 2 jours de travail à distance par semaine
- **Équité** : allongement de 15 jours du congé maternité et de 9 jours du congé paternité

L'inclusion sociale

Avec l'arrivée de Sylvie Atienzia en tant que Directrice des Ressources Humaines et en ligne avec la raison d'être de Hennessy, la Maison souhaite placer la diversité, l'équité et l'inclusion au cœur de ses actions et engagements. Cette volonté est insufflée par l'ensemble du Comité de direction et se traduit à la fois par un accompagnement spécifique de ses collaborateurs, et aussi par des actions sociétales engagées auprès de communautés ou publics plus vulnérables.

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION

Portée par l'ambition forte du Comité de Direction et formalisée de façon synthétique par : « **Explorer les cultures, accueillir les différences, nourrir l'imagination, au service de l'excellence collective et d'une performance durable.** »

Un programme autour des biais inconscients et leurs impacts sur nos décisions et modes de fonctionnement a été initié en 2021. Une majorité de managers y a pris part lors de 6 ateliers organisés de juillet à septembre 2021. Échanges sur les données de l'enquête inclusion et diversité, meilleure compréhension des biais inconscients, partages sur nos réalisés terrain... ont fait émerger des idées et des propositions d'actions concrètes. Le déploiement de ces actions se fera à compter de 2022 auprès de l'ensemble des collaborateurs avec pour ambition de mettre la diversité, l'équité et l'inclusion au cœur de son organisation.

HENNESSY ENGAGEE POUR LES FEMMES AUX CÔTES DE L'ASSOCIATION « SOROPTIMISTE »

Après une première collaboration avec l'association Soroptimiste - en finançant des formations « taille de vigne » à destination de femmes victimes de violences conjugales en « reconstruction » - la Maison a de nouveau participé les 27 et 28 novembre 2021 à l'événement organisé par l'association. Lors de cette édition dédiée à la mise en valeur des savoir-faire, des métiers d'arts et des talents de femmes, des collaboratrices volontaires des ateliers manuels Hennessy ont transmis leur connaissance et passion de la calligraphie.

CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE LOCALE ET SOLIDARITÉS LOCALES



Investie dans son territoire auprès des personnes les plus fragiles, la Maison s'est engagée en 2021 aux côtés d'Emmaüs Cognac en faisant des dons de mobilier pour alimenter leur espace de vente. Les meubles ayant besoin de réparation ont été confiés à l'Association de Régie Urbaine (A.R.U.) qui se chargera avec Valdelia de les restaurer avant de les vendre sur la plateforme en ligne label-Emmaüs.co ou lors de « braderie » à destination des habitants du quartier. La Maison porte, par ailleurs, une attention particulière aux séniors en fournissant à la ville de Cognac des paquets de chocolats pendant la période de Noël.

ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE ET PROGRESSION DES COLLABORATEURS



Depuis 20 ans, Hennessy propose des formations qualité-hygiène-sécurité et environnement générales adaptées à chaque activité (éco-conduite pour les chauffeurs, réglementation déchets par exemple...), et assure des rappels de ces notions tous les 5 ans à ses collaborateurs.

Afin de mettre le développement durable au cœur de toutes les décisions de la Maison, des formations seront proposées à partir de 2022 à tous les collaborateurs en contrat à durée indéterminée sur des sujets plus globaux de développement durable. L'objectif est de former 100% des collaborateurs à ces questions d'ici fin 2023. À terme, l'ambition est de traduire cette approche durable en actions et en comportements vertueux, en l'intégrant pleinement à la culture managériale d'Hennessy.

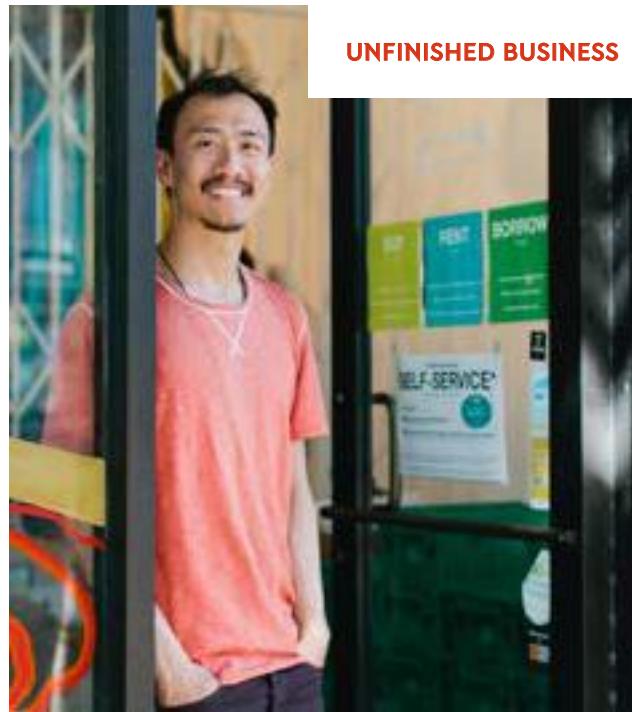
HENNESSY FELLOWS, DONNER UNE CHANCE À CHACUN DE DÉPASSER SES LIMITES

Ce programme proposé en partenariat avec le Thurgood Marshall College Fund encourage les meilleurs étudiants diplômés des collèges et universités historiquement noirs au travers d'expériences professionnelles ou encore en leur apportant une aide financière. En 2019, Hennessy a pris l'engagement de verser 10 millions de dollars sur 10 ans à cette fondation. En 2021 c'est la troisième promotion qui a été soutenue, 18 boursiers ont déjà terminé le programme et trouvé un emploi à temps plein. Ces jeunes diplômés incarnent pleinement la devise d'Hennessy « Never Stop, Never Settle » en repoussant les limites du potentiel de leur carrière.



INFOS CLÉS

- **Un coaching individuel**
- **L'accès à des formations en ligne**, à des événements de réseautage, à des expériences professionnelles et à du mentorat
- **Jusqu'à 30 000 \$ de bourse par année** (dépenses éducatives et universitaires)



UNFINISHED BUSINESS

Fortement présente aux États-Unis, la Maison a souhaité soutenir depuis la crise sanitaire du Covid-19, les communautés les plus impactées en créant, aux côtés d'associations locales, le programme « Unfinished Business ». Le succès rencontré par ce programme de soutien à des petits commerces issus des minorités a été très important avec plus de 31 000 demandes reçues et 75 000 consultations du site. 1959 ont été aidées en 2021 et 1600 l'année dernière. En novembre 2021, 7 millions de dollars de dotation avaient déjà été alloués, dont un tiers à des commerces d'Américains d'origine asiatique. L'aventure se poursuit, en 2021, Hennessy a lancé sa campagne « Make Moves That Start Movements » avec le joueur de la NBA All-Star Russell Westbrook, l'artiste Literally Balling Victor Solomon et le fondateur de Hoop York City, Alex Taylor. Pour sceller cette relation, Russell Westbrook a fait un don à Unfinished Business. Ce programme initie une collaboration plus large entre Hennessy et la NBA et va faire avancer l'initiative Unfinished Business en 2022.

INFOS CLÉS

- **76 % des répondants** considèrent que la Direction de l'entreprise cherche activement à instaurer un lieu de travail divers et inclusif (Employee survey)
- **7 millions de dollars de dotation** au programme Unfinished Business (novembre 2021)
- Index d'inclusion égalité hommes/femmes : **88**

2022 : APPORTER DU SOUTIEN AUX POPULATIONS TOUCHÉES PAR LE CONFLIT EN UKRAINE

Afin de témoigner sa solidarité envers les populations impactées par la guerre et l'exode, la Maison a fait don de 600 000 euros auprès d'associations françaises comme le Secours Populaire et la Croix Rouge qui ont des structures nationales et locales permettant d'agir au plus près des besoins en Ukraine.



L'ACCELERATEUR « NEVER STOP NEVER SETTLE SOCIETY »

Aux États-Unis, Hennessy s'est associé à l'ONG Marcus Graham Project pour lancer « Never Stop Never Settle Society », un accélérateur de croissance dédié aux entrepreneurs africains-américains. Grâce à un Fonds de 1 million de dollars, 20 entrepreneurs africains-américains ont été sélectionnés et bénéficieront de récompenses sous forme de prix à hauteur de 50 000€. Un bon moyen de soutenir et de donner les moyens à ces entrepreneurs de développer un projet avec un impact long terme pour toute la communauté.

Le développement par la culture

La Maison s'implique fortement dans le tissu culturel local et partout dans le monde où elle est présente, en apportant son soutien à la vitalité et à la diversité des structures et des événements. Cela prend forme dans différents domaines.

LE MÉCÉNAT D'ART ET D'HISTOIRE DU TERRITOIRE

Hennessy finance à Cognac la rénovation de la Tour Saint-Jacques afin qu'elle puisse accueillir du public. 150 000 euros ont été alloués en 2021 et seront complétés de la même somme en 2023. La Maison est également mécène du Musée des Arts et de l'Histoire du Grand Cognac auquel elle apporte sa contribution à la restauration d'œuvre d'art.

LE SOUTIEN À LA CULTURE ET SES ÉVÉNEMENTS

Localement, la Maison subventionne le Festival des Littératures Européennes de Cognac ainsi que le Théâtre de l'Avant-Scène pour son Festival Coup de Chauffe cognacais et ses spectacles vivants. Dans le même esprit, la Maison fait rayonner les valeurs de l'excellence et de la transmission en remettant depuis 30 ans le Prix Hennessy du Journalisme Littéraire et depuis 2 ans le Prix Hennessy du Livre, qui en 2021 a consacré « La plus secrète mémoire des hommes » de Mohamed Mbougar Sarr - également lauréat du Prix Goncourt.

Cette démarche d'ouverture sur le monde est prolongée par un engagement auprès du « Magazine Live », qui traite de l'actualité et des événements culturels.

FAIRE VIVRE LES TRADITIONS ET LE SAVOIR-FAIRE ARTISANAL

L'excellence du geste, des techniques et des savoir-faire font partie du patrimoine d'Hennessy, c'est donc tout naturellement que la Maison offre une dotation et une invitation en France au lauréat du Prix Hennessy de l'artisanat chinois.

LA « TRANSMISSION DE PATRIMOINE » AVEC LES TONNELIERS

Pour répondre aux besoins d'Hennessy – qui sont de 30 000 fûts par an – la Maison fait appel à sept tonneleries partenaires. Ces tonneliers qui travaillent à l'ancienne, entièrement à la main – et gèrent les réparations sur le parc de fûts qui peuvent servir pendant 50 ans – sont donc les garants de gestes qui appartiennent au patrimoine de la Maison.

INFOS CLÉS

- **150 000 euros de financement** à la rénovation de la Tour Saint-Jacques à Cognac en 2021
- **47 500 euros de soutien** à différentes structures et événements culturels (locaux et nationaux) en 2021



Indicateurs clés 2021

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Part des sites industriels certifiés ISO 14001

100 %

Consommations d'énergie totales

40 347 MWh

Émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie – scope 1&2

2 669 tonnes CO₂

Émissions de gaz à effet de serre générées par le transport aval – scope 3

21 852 tonnes CO₂

Consommation totale d'eau pour les besoins « process »

96 478 m³

Total de déchets produits

3 801,59 tonnes

Total de déchets dangereux produits

161 tonnes

Taux de valorisation des déchets

96 %

Taux de sites qui utilise de l'électricité verte depuis 2017

100 %

Taux de sites industriels et administratifs qui utilisent de l'énergie renouvelable – gaz et électricité

100 %

INFORMATIONS SOCIÉTALES

Part des approvisionnements en raisins (en kg) issus des vignobles en propres, produits sous certification de viticulture durable

Raisin en propre

2 591 tonnes

Part des raisins produits sous certification de viticulture durable (en propre)

100 %

INFORMATIONS QUALITATIVES

Politique de viticulture

Pilotes certifiés Haute Valeur Environnementale (HVE) et Certification Environnementale Cognac (CEC) en 2018

180 ha

Pulvériseurs confinés depuis 2016

100 %

Haies arbustives dans les vignobles - en mètres

4 685 m

Moutons en éco-pâturage sur le vignoble

21

Moutons en éco-pâturage sur le site de Bagnolet

36

Viticuliteurs partenaires

1 600

Équivalent en hectares du nombre de viticuliteurs partenaires

32 000

Vignoble Hennessy en propre (SODEPA) certifié

180 ha

Nombre de viticuliteurs partenaires sensibilisés à la démarche d'accompagnement CEC

1 600

Nombre de viticuliteurs partenaires engagés dans « un collectif » d'accompagnement à la certification

650/1 600

Nombre d'hectares sans herbicides de nos vignobles en propre

180

Nombre de viticuliteurs partenaires déjà certifiés

153

équivalent surface

13 %

Mètres carrés de jachère mellifère sur le site de Pont-Neuf

64 000 m³

Programme Agroforesterie viticole

Nombre d'arbres et d'arbustes

5 300

Nombre d'essences différentes

30

Kilomètres de haies

4 km

Hectares de l'îlot de vignes

40 ha

Suivi de la note IPE

De nos emballages évalués selon l'Indice de Performance Environnementale

100 %

Économie de tonnes de CO₂ par an (avec travail sur la carafe 70 cl)

284

Politique relative au transport aval

Transports à moindre impact carbone (maritime et rail)

95 %

routiers

5 %

Aérien

0,18 %

Maritime

90 %

Ferroviaire

4,5 %

Véhicules électriques

113

Proportion de véhicules électriques en 2021

74 %

Programme Unfinished Business

Nombre de petits commerces aidés entre juin et décembre 2020 issus des minorités sélectionnées par the Asian American Business Development Center, Hispanic Federation and One Hundred Black Men

1 959

Millions de dollars de budget
7

Politique de régénération des forêts 2021

Surface utile en infrastructures agro-écologiques : haies, jachères fleuries, arbres

49 %

Hectares de forêts régénérées en partenariat avec l'ONF dans la forêt de la Braconne

5

Site Pont-Neuf

Hectares de forêts régénérées en partenariat avec Reforest'Action

0,05 ha

Tonne de Co₂ stockés

750 tonnes équivalent CO₂

Site Juillac le coq

Hectares de forêts régénérées en partenariat avec Reforest'Action

0,2 ha

Tonne de Co₂ stockés

225 tonnes équivalent CO₂

Site Pré-Dinât

Hectares de forêts régénérées en partenariat avec Reforest'Action

0,05 ha

Tonne de Co₂ stockés

420 tonnes équivalent CO₂

Site de la Bataille

Hectares de forêts régénérées en partenariat avec Reforest'Action

40 ha

Tonne de Co₂ stockés

821 tonnes équivalent CO₂

Programme de régénération hors France

Total nombre d'hectares de forêt protégés Hors France

3141,3

Équivalent arbres

1 562 275

Tonne de Co₂ stockés

234 341 tonnes

équivalent CO₂

Nombre de bénéficiaires directs

13 490

Projet Kenya

Hectares de forêts régénérées en partenariat avec Reforest'Action

416 ha

Nombre de bénéficiaires directs

8 350

Tonne de Co₂ stockés

37 500 tonnes

équivalent CO₂

Projet Madagascar

Hectares de forêts régénérées en partenariat avec Reforest'Action

390 ha

Nombre de bénéficiaires directs

600

tonne de Co₂ stockés

9 000 tonnes

équivalent CO₂

Projet Afrique du Sud

Hectares de forêts régénérées en partenariat avec Reforest'Action

60 ha

Nombre de bénéficiaires directs

70

Tonne de Co₂ stockés

15 000 tonnes

équivalent CO₂

Projet Nigéria

Hectares de forêts régénérées en partenariat avec Reforest'Action

1 250

Nombre de bénéficiaires directs

4 400

Tonne de Co₂ stockés

37 500 tonnes

équivalent CO₂

Projet Etat-Unis, Oregon

Hectares de forêts régénérées en partenariat avec Reforest'Action

94

Tonne de Co₂ stockés

15 000 tonnes

équivalent CO₂

Projet Mongolie intérieure, Chine

Hectares de forêts régénérées en partenariat avec Reforest'Action

891

Tonne de Co₂ stockés

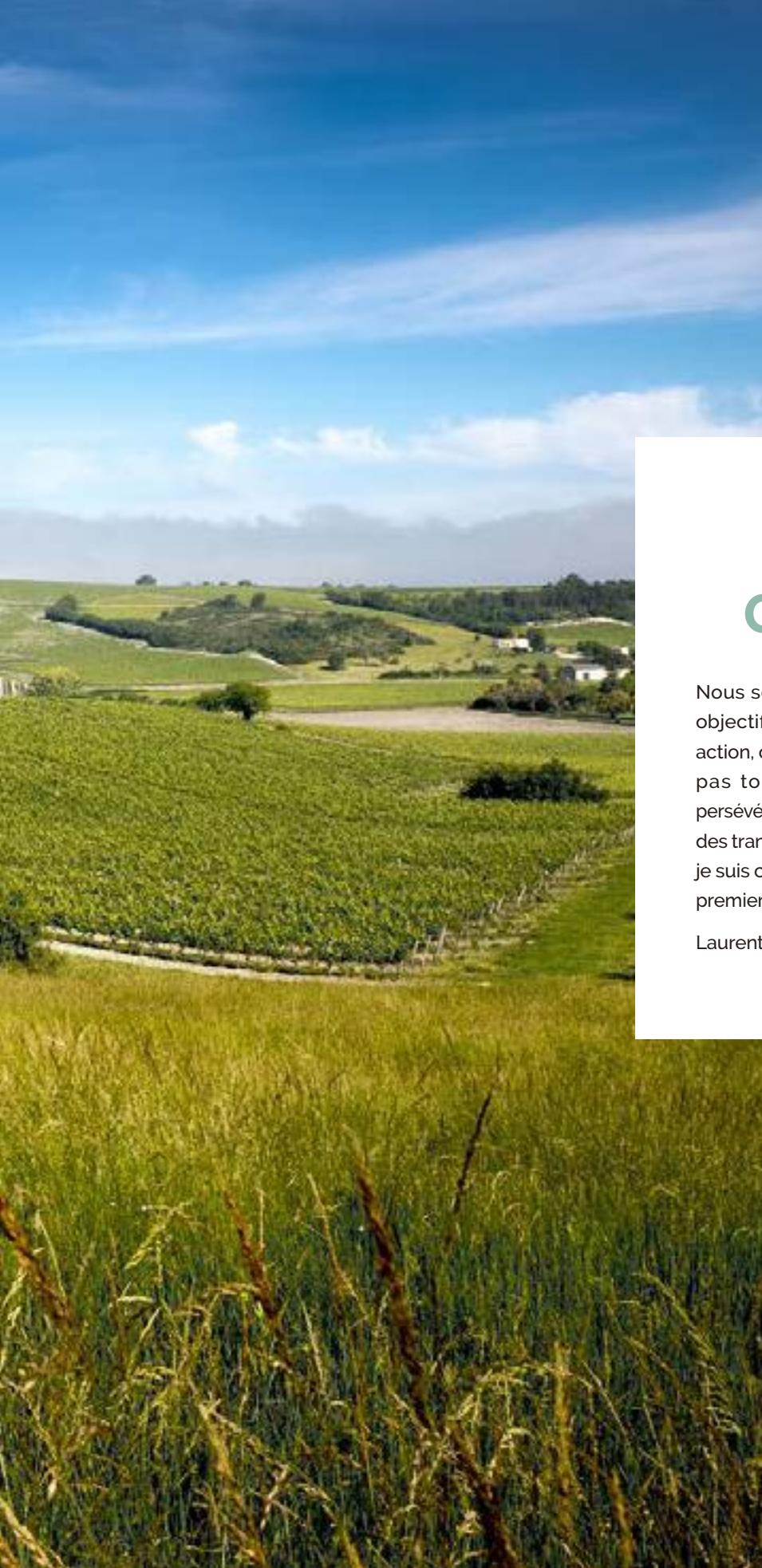
118 125 tonnes

équivalent CO₂

L'avis d'assurance de EY & Associés

Le cabinet d'audit EY a effectué une revue indépendante des processus de reporting d'une sélection d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs clés RSE de Hennessy pour 2021. Les précisions méthodologiques et l'ensemble des règles de consolidation et de calcul sont définies dans le protocole de reporting environnemental LVMH, mises à jour annuellement et tenues à la disposition du public. La note méthodologique pour les indicateurs environnementaux 2021 ainsi que le rapport d'assurance modérée de EY sont disponibles respectivement dans le rapport RSE 2021 et le document d'enregistrement universel de LVMH sur la page web des publications du groupe LVMH. Toute demande de consultation peut aussi être envoyée à l'adresse suivante : contact.environment@lvmh.com.





Mot de la fin

Nous sommes encore bien loin de nos objectifs mais chaque initiative, chaque action, constitue une étape. Nous n'avons pas toutes les solutions mais nous persévérons et recherchons inlassablement des transformations critiques. Et pour cela, je suis convaincu que le collectif est notre premier atout.

Laurent Boillot.



<https://www.hennessy.com/>

Imprimé sur du papier certifié FCS - 100 % recyclé - Crédits photos : Antoine Bagout, Alain Benoit, Christophe Mariot, Clotilde Le Guay, Gabriel de la Chapelle, iAko Randrinanarivo, JasHennessy&co, Laurent Freyss, Neoline, Olivier Roux, Richard Schroeder.

Filmography, Kevin Lucbert (Illustration MBS4)
Conception et réalisation : Sidièle - juillet 2022